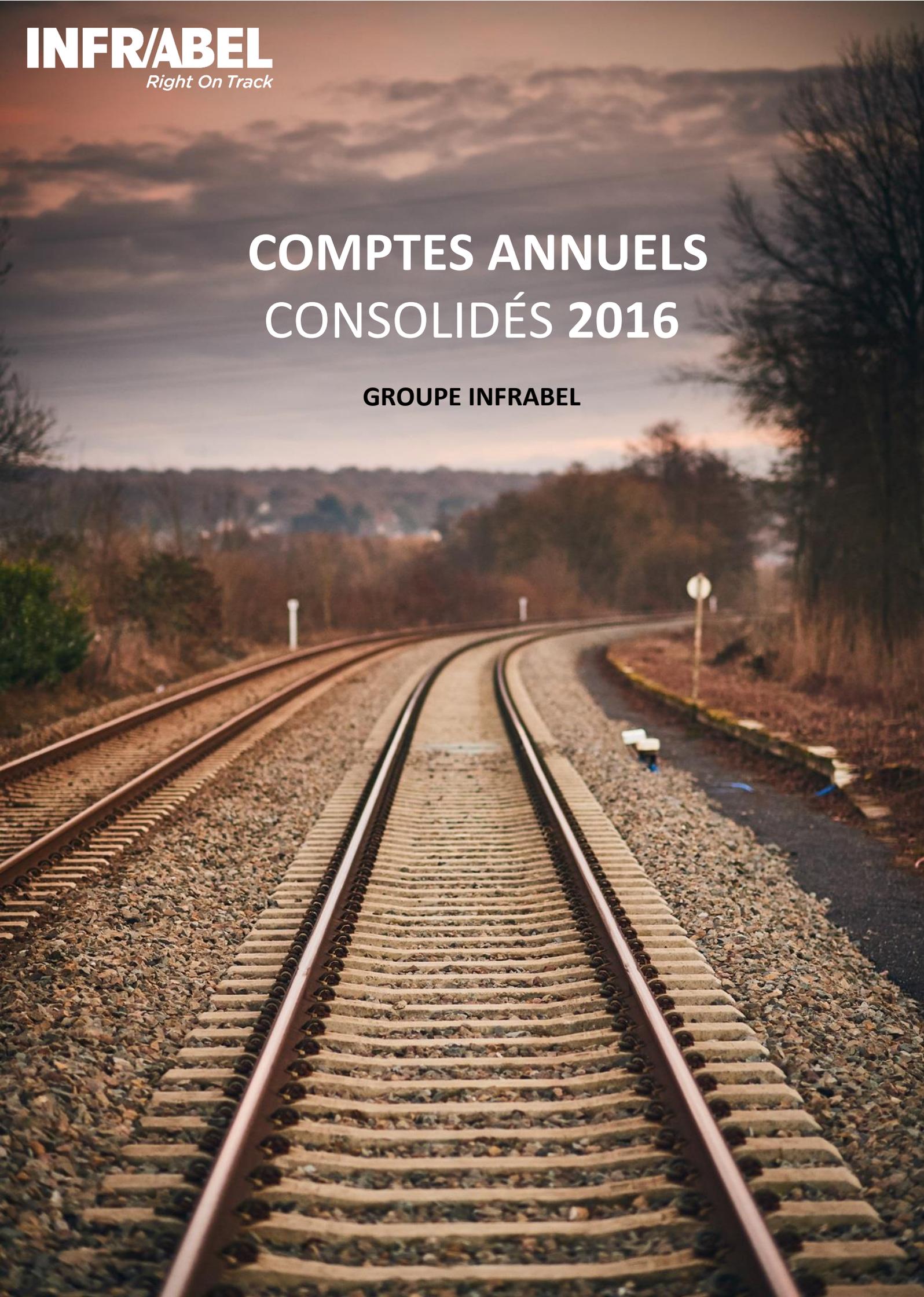


# COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 2016

**GROUPE INFRABEL**



# Compte de résultats consolidé

	Note	31/12/2016	31/12/2015
Chiffre d'affaires	25	954.026.806,59	976.802.309,70
Dotation d'exploitation	24	182.187.329,91	243.694.623,87
Production immobilisée		468.568.831,61	449.469.571,91
Autres produits d'exploitation	25	13.488.247,81	38.241.284,46
<b>Produits d'exploitation avant subsides en capital</b>		<b>1.618.271.215,92</b>	<b>1.708.207.789,94</b>
Approvisionnements et marchandises		-227.708.756,33	-195.601.348,81
Services et biens divers	25	-1.256.926.345,53	-1.320.740.355,28
Frais de personnel	26	-60.271.938,71	-73.853.865,75
Autres charges d'exploitation	25	6.378.068,75	-70.974.548,75
<b>Charges opérationnelles avant amortissements et pertes de valeur</b>		<b>-1.538.528.971,82</b>	<b>-1.661.170.118,59</b>
<b>Résultat d'exploitation avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur</b>		<b>79.742.244,10</b>	<b>47.037.671,35</b>
Subsides en capital	24	599.263.964,61	624.856.563,34
Amortissements et pertes de valeur		-623.563.059,36	-647.037.600,60
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>55.443.149,35</b>	<b>24.856.634,09</b>
Produits financiers	27	127.218.760,53	168.673.135,46
Charges financières	27	-224.772.724,72	-250.613.474,47
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	9	-414.628,73	-273.461,25
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>-42.525.443,57</b>	<b>-57.357.166,17</b>
Impôts	28	-620.447,19	-4.435.977,82
<b>Résultat net</b>		<b>-43.145.890,76</b>	<b>-61.793.143,99</b>
<b>Résultat net de l'exercice attribuable aux:</b>			
Actionnaires du Groupe		-43.439.864,08	-62.201.351,55
Tiers		293.973,32	408.207,55
<b>Résultat par action en €</b>			
Résultat de base par action		-0,82	-1,17
Résultat dilué par action		-0,82	-1,17

Les notes 1 à 34 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2016.

## Etat consolidé du résultat global

	31/12/2016	31/12/2015
<b>Résultat net</b>	<b>-43.145.890,76</b>	<b>-61.793.143,99</b>
<i>Tiers</i>	293.973,32	408.207,55
<i>Actionnaires du Groupe</i>	-43.439.864,08	-62.201.351,54
<b>Résultat non-réalisé</b>		
<b>Éléments qui ne seront jamais reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>		
Ecarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	-15.228.835,58	21.455.696,20
Quote-part dans le résultat non-réalisé des entreprises mises en équivalence	-1.263.149,48	1.212.828,15
<b>Sous-total des éléments non recyclables en compte de résultats dans les périodes futures</b>	<b>-16.491.985,06</b>	<b>22.668.524,35</b>
<b>Total du résultat non-réalisé</b>	<b>-16.491.985,06</b>	<b>22.668.524,35</b>
<b>Total du résultat réalisé et non-réalisé</b>	<b>-59.637.875,82</b>	<b>-39.124.619,65</b>
Total du résultat réalisé et non-réalisé attribuable aux:		
Actionnaires du Groupe	-59.931.849,14	-39.532.827,20
Tiers	293.973,32	408.207,55

Les notes 1 à 34 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2016.

# Etat consolidé de la situation financière

	Note	31/12/2016	31/12/2015
Immobilisations incorporelles	7	1.492.852.638,96	1.490.265.013,71
Immobilisations corporelles	8	17.614.711.335,42	17.329.042.895,02
Terrains		1.605.933.380,10	1.605.831.498,88
Constructions		469.378.454,78	426.895.040,32
Constructions ferroviaires		5.061.380.126,69	4.885.704.102,62
Infrastructure ferroviaire		7.166.532.537,76	6.605.539.470,94
Matériel roulant ferroviaire		77.590.216,97	80.878.790,46
Installations et équipements divers		539.814.122,21	477.700.381,01
Immobilisations corporelles en cours		2.694.082.496,91	3.246.493.610,79
Participations mises en équivalence	9	11.965.324,80	13.888.103,01
Autres immobilisations financières	13	599.248.990,87	578.397.896,40
Créances à plus d'un an	10	1.143.930.849,56	1.069.707.649,78
Instruments financiers dérivés	12	42.517.959,80	26.216.146,19
Impôts différés	22	0,00	6.440,40
<b>Actifs non-courants</b>		<b>20.905.227.099,41</b>	<b>20.507.524.144,51</b>
Stocks	14	247.481.386,27	252.952.818,25
Créances commerciales et autres débiteurs	10	424.613.382,44	521.663.732,78
Instruments financiers dérivés	12	0,00	0,00
Dépôts à terme	15	173.200.338,37	0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	193.682.544,75	176.304.703,65
<b>Actifs courants</b>		<b>1.038.977.651,83</b>	<b>950.921.254,68</b>
<b>Actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total actif</b>		<b>21.944.204.751,24</b>	<b>21.458.445.399,19</b>
Capitaux propres	17	982.580.391,67	982.580.391,67
Primes d'émission	17	299.317.752,80	299.317.752,80
Réserves consolidées	18	-121.227.967,86	-60.817.280,60
<b>Capitaux propres du groupe</b>		<b>1.160.670.176,61</b>	<b>1.221.080.863,87</b>
Intérêts minoritaires		4.644.585,08	4.350.611,76
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>1.165.314.761,69</b>	<b>1.225.431.475,62</b>
Dettes pour avantages au personnel	19	179.855.343,72	164.671.196,12
Provisions	20	41.993.263,13	46.153.340,30
Dettes financières	21	2.956.652.566,41	3.220.109.021,82
Instruments financiers dérivés	12	49.649.273,57	66.579.734,98
Impôts différés	22	0,00	0,00
Autres dettes	23	588.480.622,38	575.544.130,07
Subsides en capital	24	14.923.910.789,04	14.613.950.343,56
<b>Passifs non courants</b>		<b>18.740.541.858,25</b>	<b>18.687.007.766,85</b>
Dettes pour avantages au personnel	19	83.440.596,16	79.366.366,03
Provisions	20	62.652.570,23	61.396.214,49
Dettes financières	21	484.650.754,39	57.389.055,56
Instruments financiers dérivés	12	10.197.992,28	8.797.283,05
Dettes commerciales	23	634.072.834,81	617.752.319,70
Impôts et autres taxes	23	23.840.676,40	21.658.003,21
Dettes sociales	23	10.139.772,27	11.555.873,30
Subsides en capital	24	554.163.993,10	512.277.876,84
Autres dettes	23	175.188.941,66	175.813.164,54
<b>Passifs courants</b>		<b>2.038.348.131,30</b>	<b>1.546.006.156,72</b>
<b>Dettes liées aux actifs détenus en vue de la vente</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>21.944.204.751,24</b>	<b>21.458.445.399,19</b>

Les notes 1 à 34 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2016.

## Etat consolidé des variations des capitaux propres

	Capitaux propres	Primes d'émission	Réserves consolidées	Capitaux propres du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Solde au 1 janvier 2016</b>	982.580.391,67	299.317.752,80	-60.817.280,60	1.221.080.863,93	4.350.611,76	1.225.431.475,68
Résultat de l'année	0,00	0,00	-43.439.864,08	-43.439.864,08	293.973,32	-43.145.887,76
Résultat non-réalisé	0,00	0,00	-16.491.985,06	-16.491.985,06	0,00	-16.491.985,06
Variation de la plus-value de réévaluation	0,00	0,00	-1.175.871,94	-1.175.871,94	0,00	-1.175.871,94
Dividendes	0,00	0,00	-245.000,00	-245.000,00	0,00	-245.000,00
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	982.580.391,67	299.317.752,80	-121.227.967,86	1.160.670.173,61	4.644.585,08	1.165.314.761,69

	Capitaux propres	Primes d'émission	Réserves consolidées	Capitaux propres du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Solde au 1 janvier 2015</b>	982.580.391,67	299.317.752,80	-22.670.459,22	1.259.227.685,25	3.942.404,21	1.263.170.089,46
Résultat de l'année	0,00	0,00	-62.201.351,54	-62.201.351,54	408.207,55	-61.793.140,99
Résultat non-réalisé	0,00	0,00	22.668.524,35	22.668.524,35	0,00	22.668.524,35
Variation de la plus-value de réévaluation	0,00	0,00	1.594.255,82	1.594.255,82	0,00	1.594.252,82
Dividendes	0,00	0,00	-208.250,00	-208.250,00	0,00	-208.250,00
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	982.580.391,67	299.317.752,80	-60.817.280,60	1.221.080.863,87	4.350.611,76	1.225.431.475,62

Les notes 1 à 34 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2016.

# Etat consolidé des flux de trésorerie

	31/12/2016	31/12/2015
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-43.145.890,76</b>	<b>-61.793.143,99</b>
Ajustements pour:		
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	623.563.059,36	647.037.600,60
Réductions de valeur sur stocks, créances commerciales et autres débiteurs	-7.142.979,03	10.828.745,17
Plus-values/moins-values sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Provisions	16.354.656,30	32.277.579,08
Avantages au personnel	1.031.984,49	7.626.492,50
Charges financières sur dettes IAS 19	3.857.197,75	2.634.582,48
Moins-values (plus-values) sur cessions d'immobilisations	-286.586,57	159.040,14
Moins-values sur cessions d'immobilisations financières	0,00	-9.897,50
Variations de juste valeur sur instruments financiers dérivés	-19.811.923,94	-34.344.658,86
Variations de juste valeur et pertes de valeur sur autres actifs financiers et dettes financières	92.323.942,34	-624.383,61
Prises en résultat des subsides en capital	-599.263.964,61	-624.856.563,34
Produits et charges d'intérêt	36.802.733,48	39.594.222,73
Charges d'impôts sur le résultat	1.172.036,10	4.435.977,82
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	414.628,73	273.461,25
Impôts payés	-4.417.407,85	-1.271.234,54
Ecart de conversion	-26.623.439,19	30.392.487,81
<b>Variation nette du besoin en fonds de roulement</b>	<b>43.110.799,62</b>	<b>-59.410.301,40</b>
Stocks	5.471.431,98	-9.322.983,34
Créances commerciales et autres débiteurs	8.240.010,94	-65.521.889,71
Dettes commerciales et autres	29.399.356,70	15.434.571,65
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>117.938.846,22</b>	<b>-7.049.993,66</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-57.541.810,85	-39.701.004,15
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-849.899.734,20	-938.243.453,27
Acquisitions d'autres actifs financiers	-10.752.711,17	-200.000,00
Intérêts reçus	8.722.309,00	9.709.817,00
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-909.471.947,22</b>	<b>-968.634.640,42</b>

Les notes 1 à 34 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2016.

## Etat consolidé des flux de trésorerie

	31/12/2016	31/12/2015
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Remboursements/paiements nets des instruments financiers dérivés	-2.051.973,17	-17.590.680,80
Augmentation des dettes financières	50.538.698,89	67.203.778,74
Remboursement des dettes financières	-17.122.185,75	-115.644.977,04
Betaalde interesten	-45.525.042,48	-49.304.039,73
Variation dans les subsides en capital	996.271.782,98	1.038.402.660,85
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>982.111.280,47</b>	<b>923.066.742,02</b>
(Diminution)/augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	190.578.179,47	-52.617.892,06
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>176.304.703,65</b>	<b>228.722.595,71</b>
(Diminution)/augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	190.578.179,47	-52.417.892,06
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>366.882.883,12</b>	<b>176.304.703,65</b>

*Les notes 1 à 34 font partie intégrante des comptes annuels consolidés IFRS au 31 décembre 2016.*

# Notes aux états financiers consolidés

Informations générales du Groupe.....	9
Résumé des principales règles d'évaluation.....	10
Estimations comptables et jugements significatifs.....	29
Gestion du capital et des risques financiers .....	31
Périmètre de consolidation.....	44
Regroupements d'entreprises .....	45
Immobilisations incorporelles.....	46
Immobilisations corporelles.....	48
Participations mises en équivalence.....	52
Créances commerciales et autres débiteurs.....	56
Contrats de construction .....	58
Instruments financiers dérivés.....	59
Autres actifs financiers.....	62
Stocks .....	64
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	65
Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente .....	66
Capital et primes d'émission.....	67
Réserves consolidées .....	69
Dettes pour avantages au personnel.....	70
Provisions.....	79
Dettes financières .....	81
Actifs / passifs d'impôts différés.....	86
Dettes commerciales et autres dettes.....	87
Subsides .....	88
Produits et charges d'exploitation.....	89
Frais de personnel.....	91
Produits et charges financiers.....	92
Charges d'impôt sur le résultat global .....	93
Actifs et passifs éventuels.....	95
Opérations de financement alternatif .....	96
Droits et engagements.....	97
Informations relatives aux parties liées.....	98
Honoraires du commissaire .....	100
Evénements postérieurs à la clôture .....	101

# Note 1

## Informations générales du Groupe

---

Les états financiers consolidés d'Infrabel et de ses filiales dénommés, ci-après Groupe Infrabel ou Groupe, au 31 décembre 2016, ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 25 avril 2017. Infrabel SA est une Société Anonyme de droit public dont le siège social est situé Place Marcel Broodthaers 2, 1060 Bruxelles. Elle est inscrite sous le numéro d'entreprise 0869.763.267. La dernière modification des statuts coordonnés a été publiée au Moniteur belge en date du **4 mai 2015**.

Infrabel est le gestionnaire belge de l'infrastructure ferroviaire.

Le législateur a fixé **les missions de service public** d'Infrabel comme suit:

1. l'acquisition, le projet, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion de l'infrastructure ferroviaire;
2. la gestion des systèmes de régulation et de sécurité de cette infrastructure;
3. la fourniture aux entreprises ferroviaires des services définis par la loi;
4. l'attribution de la capacité de l'infrastructure ferroviaire disponible;
5. la tarification, la facturation et la perception des redevances d'utilisation de l'infrastructure ferroviaire et des services visés au point 3.

Le Groupe est également actif dans le domaine de l'IT et des services de télécommunication.

Des informations concernant la structure du Groupe se trouvent dans la note 5.



# Note 2

## Résumé des principales règles d'évaluation

---

### 2.1 Base de préparation et déclaration de conformité

Les états financiers consolidés d'Infrabel au 31 décembre 2016 ont été établis en respectant l'ensemble des dispositions des International Financial Reporting Standards (IFRS)', à savoir les normes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et les interprétations publiées par l' 'IFRIC' (International Financial Reporting Interpretations Committee) telles qu'adoptées par l'Union Européenne jusqu'au 31 décembre 2016.

Les chiffres repris dans le présent document sont exprimés en euro (EUR), sauf mention contraire explicite.

Ces états financiers consolidés sont préparés sur la base du principe de l'évaluation:

- de certains actifs et passifs financiers à leur juste valeur: les instruments financiers dérivés, les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs financiers à la juste valeur par le résultat net et les passifs financiers à la juste valeur par le résultat net;
- de certains éléments de patrimoine sur la base de leur valeur actuelle : les dettes et les créances supérieures à un an assorties d'un taux d'intérêt nul ou anormalement faible ainsi que les provisions non courantes. Les taux d'actualisation utilisés sont les IRS selon la durée concernée, à l'exception des dettes constituées en vertu de l'IAS 19 pour lesquelles les taux d'actualisation sont déterminés par référence à des taux de marché à la date de clôture basés sur les obligations d'entreprises de première catégorie, et selon leur durée;
- des autres éléments bilanciaux à leur coût d'acquisition historique à l'exception de certaines réévaluations antérieurement actées dans les comptes belges et conservées dans les comptes IFRS ainsi que de certaines immobilisations corporelles pour lesquelles le Groupe a opté pour l'application de l'évaluation de la juste valeur lors de la date de transition aux IFRS (1<sup>er</sup> janvier 2013) et l'utilisation de cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date de transition.

Les nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations suivants sont d'application obligatoire pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1<sup>er</sup> janvier 2016:

- IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 (Amendement), '*Entités d'investissement - Application de l'exemption de consolidation*' (date d'entrée en vigueur 1 janvier 2016). Cet amendement clarifie quand les exemptions de consolidation pour les entités d'investissement peuvent être appliquées. Cet amendement n'a aucun effet sur les états financiers consolidés du Groupe Infrabel.
- IFRS 10 et IAS 28 (Amendement), '*Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et sa participation dans des entreprises associées ou coentreprises*' (date d'entrée en vigueur 1 janvier 2016). L'amendement résout une contradiction entre IFRS 10 et IAS 28. Les amendements clarifient que lors d'une vente ou d'un apport d'actifs à une coentreprise ou une entreprise associée, la manière de comptabiliser le profit ou la perte dépend du fait que les actifs constituent une entreprise (business) ou non selon IFRS 3, '*Regroupements d'entreprises*'. Lorsque les actifs constituent une entreprise, le

profit ou la perte est comptabilisé dans son entièreté. Dans le cas contraire, la quote-part maintenue par l'investisseur dans le profit ou la perte est éliminée. Cet amendement peut avoir un impact sur les états financiers consolidés du Groupe en cas de vente ou d'apport d'actifs entre Infrabel et une entreprise associée ou une coentreprise.

- IFRS 11 (Amendement), '*Partenariats - Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une activité conjointe*' (date d'entrée en vigueur 1 janvier 2016). Lorsqu'une entreprise acquiert une participation initiale ou additionnelle dans une activité conjointe et si celle-ci constitue une 'entreprise' telle que définie par IFRS 3, '*Regroupements d'entreprises*', les principes décrits dans IFRS 3 '*Regroupements d'entreprises*' doivent être appliqués à la transaction. Le cas échéant, les notes explicatives relatives aux regroupements d'entreprises doivent également être préparées. Cet amendement ne devrait pas avoir d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe Infrabel.

- IAS 1 (Amendement), '*Présentation des états financiers – Initiative concernant les informations à fournir*' (date d'entrée en vigueur 1 janvier 2016). L'amendement clarifie les règles en matière du principe de l'importance relative, de la présentation de l'état de la situation financière et de l'état du résultat global et en matière de l'ordre des notes explicatives aux états financiers. Ce changement n'a pas eu d'impact sur la présentation des états financiers consolidés du Groupe.

- IAS 16 et IAS 38 (Amendement), '*Immobilisations corporelles et incorporelles – Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables*' (date d'entrée en vigueur 1 janvier 2016). Cet amendement clarifie que la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles ne peut pas être fondée sur le rythme des produits générés dans le temps. Pour les immobilisations incorporelles, une telle méthode d'amortissement n'est permise que lorsque certaines conditions limitées sont remplies. Ce changement n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe.

- Améliorations aux IFRS cycle 2012 – 2014, publiées en septembre 2014 (date d'entrée en vigueur 1 janvier 2016), sont une série de petites améliorations aux normes existantes: IFRS 5 '*Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*', IFRS 7 '*Instruments financiers: Informations à fournir*', IAS 19 '*Avantages du personnel*' et IAS 34 '*Information financière intermédiaire*'. Ces améliorations n'ont aucun impact sur les états financiers consolidés du Groupe.

Les normes suivantes, amendements aux normes et interprétations suivants, publiés par l'IASB et approuvés par l'Union Européenne, applicables aux années comptables commençant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ou après, n'ont pas été adoptés de façon anticipée par le Groupe.

IAS 7 (Amendement), «*Tableau des flux de trésorerie - Initiative concernant les informations à fournir*» (date d'entrée en vigueur : 1 janvier 2017). Cet amendement introduit une nouvelle note au rapport annuel qui permet aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les changements dans les passifs qui résultent des activités de financement.

- IFRS 9 '*Instruments financiers*' (date d'entrée en vigueur 1 janvier 2018). Cette norme remplacera IAS 39 '*Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation*'. IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilisation de pertes de valeur sur base des pertes «attendues», ainsi que des amendements limités à la classification et l'évaluation des actifs financiers. IFRS 9 contient aussi de nouvelles règles générales concernant la comptabilité de couverture qui alignent la comptabilité de couverture sur les activités de gestion des risques.

- IFRS 15 '*Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*' (date d'entrée en vigueur 1 janvier 2018). Cette nouvelle norme remplacera les normes existantes IAS 18 '*Produits des activités ordinaires*' et IAS 11 '*Contrats de construction*', ainsi que quelques interprétations IFRIC qui y sont

liées, comme IFRIC 13 '*Programmes de fidélisation de la clientèle*'. Cette norme introduit un nouveau modèle en cinq étapes pour la reconnaissance des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients. Le principe de base de cette norme est que l'entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à représenter les transferts de biens ou de services promis aux clients, et ceci pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et de ces services. En outre, cette norme introduit des notes plus détaillées concernant les produits.

L'analyse de l'impact potentiel de ces normes, amendements aux normes et interprétations sur les comptes du Groupe est actuellement en cours. Le Groupe ne prévoit pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

## 2.2 Consolidation

Les états financiers consolidés du Groupe Infrabel se composent des états financiers d'Infrabel SA de droit public, de ses filiales après élimination des soldes et transactions intragroupe et des participations du Groupe dans les entités associées et les coentreprises.

### 2.2.1 Filiales

Les actifs, passifs, droits et engagements, produits et charges d'Infrabel SA de droit public et des filiales qu'elles contrôlent exclusivement sont intégrés dans les comptes consolidés selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société de façon à obtenir les avantages découlant de ses activités. Ce contrôle est présumé exister lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote ; cette présomption peut être réfutée en cas de preuve tangible du contraire. L'existence de droits de vote potentiels exerçables ou convertibles immédiatement est prise en compte lorsqu'on évalue s'il y a ou non contrôle.

Une filiale est consolidée à partir de la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le contrôle est effectivement transféré à l'acquéreur. A partir de cette date, la société-mère (l'acquéreur) intègre le résultat de la filiale dans le résultat global consolidé et reconnaît dans l'état de la situation financière consolidé les actifs, passifs et passifs latents acquis à leur juste valeur, y compris un éventuel goodwill dégagé lors de l'acquisition. Une filiale cesse d'être consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe en perd le contrôle.

Les transactions sous contrôle commun sont traitées selon la méthode de la comptabilisation du prédécesseur (coût historique).

Lors de la consolidation, les soldes et transactions intra-groupe, sont éliminés à 100%. Les gains et pertes intra-groupe non réalisés sont retraités.

Les états financiers consolidés sont préparés en utilisant des règles d'évaluation homogènes dans l'ensemble du Groupe.

### *2.2.2 Participations prises dans des entreprises associées*

Les participations prises dans des entreprises associées sont définies comme des entités au sein desquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion financière et opérationnelle mais n'ayant pas de contrôle ou de contrôle conjoint en tant que tel. Ces entreprises sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence notable commence jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse.

### *2.2.3 Coentreprises (joint ventures)*

Les coentreprises sont les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint selon un accord contractuel. Un contrôle conjoint suppose que la gestion financière et opérationnelle soit menée avec le consentement unanime de toutes les parties qui partagent le contrôle. Le Groupe reprend sa participation dans des coentreprises à partir de la date à laquelle le contrôle conjoint apparaît pour la première fois jusqu'à la date où celui-ci prend fin, et ce selon la méthode de mise en équivalence.

### *2.2.4 Conversion des états financiers des filiales libellés en devises étrangères*

Tous les actifs et passifs, monétaires et non monétaires, sont convertis dans les comptes consolidés selon la méthode du taux de clôture. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen de la période sous revue. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

### *2.2.5 Participations ne donnant pas le contrôle*

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part du résultat et de l'actif net non détenus par le Groupe et sont présentées séparément dans le compte de résultats consolidé et à l'état de la situation financière consolidé, au sein des capitaux propres, dans une rubrique autre que les capitaux propres attribuables au Groupe.

Le Groupe traite les transactions avec les actionnaires minoritaires comme étant des transactions entre les actionnaires du Groupe. Concernant l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle, la différence entre la contrepartie payée et la part acquise de la valeur comptable des actifs nets de la filiale est comptabilisée dans les capitaux propres.

## **2.3 Opérations en devises étrangères**

Les états financiers de chaque entité du Groupe sont présentés dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (sa devise de fonctionnement). Les états financiers consolidés du Groupe sont exprimés dans la devise de fonctionnement des deux sociétés-mères, à savoir l'euro, qui est la devise de présentation des états financiers consolidés.

Les opérations en devises étrangères sont converties dans la devise fonctionnelle des entités en utilisant les taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et pertes de change résultant

du règlement de telles opérations et de la conversion d'actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères aux taux de change applicables à la date de clôture sont reconnus dans le résultat net.

## 2.4 Goodwill

Le goodwill, créé suite à un regroupement d'entreprises, est repris en tant qu'actif dès le moment où le contrôle est acquis (la date d'acquisition). Le goodwill est défini comme la différence constatée à la date d'acquisition entre la valeur d'acquisition de la participation et la juste valeur des actifs, passifs et passifs latents identifiables acquis. Si la différence est positive, la différence est comptabilisée à l'actif en tant que goodwill, ou directement en résultat net (si la différence est négative).

Le goodwill n'est pas amorti, mais est soumis à un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment s'il existe des indications de pertes de valeur. La comptabilisation des pertes de valeur est définie dans les autres principes comptables (voir '*Pertes de valeur*').

## 2.5 Immobilisations incorporelles

Un actif incorporel est reconnu à l'état de la situation financière lorsque les conditions suivantes sont remplies:

1. l'actif est identifiable, c'est-à-dire soit séparable (s'il peut être vendu, transféré, loué individuellement), soit résultant de droits contractuels ou légaux;
2. il est probable que cet actif va générer des avantages économiques pour le Groupe;
3. le Groupe a le contrôle de l'actif;
4. le coût de l'actif peut être évalué de manière fiable.

Les actifs incorporels sont évalués selon le modèle de coût, soit à leur coût initial sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées éventuelles.

Le coût initial pour les actifs incorporels :

- **acquis séparément** inclut les coûts directement attribuables à la transaction (prix d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux), à l'exclusion des coûts indirects ;
- **générés en interne** est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 38, à savoir à partir du moment où le Groupe peut démontrer (1) la faisabilité technique du projet, (2) son intention de vendre ou utiliser l'actif, (3) comment l'actif générera des avantages économiques futurs, (4) l'existence de ressources adéquates pour terminer le projet et (5) que ces coûts peuvent être évalués de manière fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaire, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, exceptés les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité).

En ce qui concerne les logiciels développés en interne, seuls les frais de développement sont activés, les frais de recherche étant pris en charges directement dans le résultat net. Les frais de développement ne concernent que : (a) la conception (blueprint fonctionnel et technique),

(b) la programmation et la configuration, (c) le développement des interfaces, (d) la documentation technique pour usage interne, (e) l'intégration du hardware, et (f) le processus de tests.

Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées à charge du résultat net sauf s'il est démontré de nouveaux avantages économiques importants en résultant ;

- **acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises** est la juste valeur à la date d'acquisition.

Par ailleurs, pour les actifs incorporels qui demandent un développement supérieur à 1 an avant de pouvoir être utilisés ou vendus, le coût de l'actif incorporel des coûts de financement. Le taux de capitalisation est soit propre à un emprunt spécifique, soit égal à la moyenne pondérée des coûts de financement applicables aux emprunts en cours du Groupe, autres que les emprunts contractés spécifiquement.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité probable. Le montant amortissable correspond au coût d'acquisition, la valeur résiduelle, étant estimée égale à zéro. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Catégories	Durée d'utilité probable
Droit d'exploitation du réseau ferroviaire belge	99 ans
Frais de développement ERP et autres logiciels à 10 ans	10 ans
Frais de développement autres logiciels à 5 ans	5 ans
Sites web	3 ans
Logiciels acquis de tiers	5 ans
Licences	durée du contrat

L'amortissement commence à partir du moment où l'actif est prêt à être utilisé.

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des actifs incorporels avec une durée d'utilité déterminée sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

Les actifs incorporels sont soumis à un test de perte de valeur lorsqu'il existe des indices montrant que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable par leur utilisation ou leur vente. Pour les actifs incorporels qui ne sont pas encore prêts à l'emploi, il est procédé à un test de perte de valeur à la clôture de chaque exercice.

## 2.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains destinés à la vente, sont évaluées selon le modèle de coût, soit à leur coût initial, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles cumulées. Le coût initial inclut:

- les coûts directement attribuables à la transaction d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux;
- les coûts directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation prévue par le Groupe;

- l'estimation initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située (obligation que le Groupe encourt soit lors de l'acquisition soit lors de la construction de l'actif).

Le coût exclut donc les frais d'étude et de faisabilité encourus dans le cadre de projets de construction d'immobilisations corporelles (infrastructure ferroviaire, etc.), les frais de direction et d'administration générale ainsi que les frais salariaux et autres frais de fonctionnement non imputables à une activité d'investissement.

Le coût initial des immobilisations corporelles générées en interne est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 16, à savoir s'il est probable que les avantages économiques futurs associés iront au Groupe et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis les amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaires, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, excepté les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité). Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées en charges du résultat net sauf s'il est démontré que de nouveaux avantages économiques importants en résultent.

Les dépenses de réparation et d'entretien qui ne font que maintenir, et non augmenter, la valeur des immobilisations, sont prises en charges dans le résultat net. Par contre, les dépenses de grosses réparations et gros entretiens qui augmentent les avantages économiques futurs qui seront générés par l'immobilisation sont identifiées comme un élément séparé du coût d'acquisition. Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles est alors ventilé en composants majeurs. Ces composants majeurs, qui sont remplacés à intervalles réguliers, et qui ont par conséquent une durée d'utilité différente des immobilisations dans lesquelles ils sont inclus, sont amortis sur leur durée d'utilité spécifique. En cas de remplacement, l'actif remplacé est éliminé de l'état de la situation financière, et le nouvel actif est amorti sur sa durée d'utilité propre.

Par ailleurs, pour les immobilisations corporelles dont le délai de construction / préparation avant de pouvoir être utilisées ou vendues est supérieur à 1 an, le coût de l'actif incorpore des coûts de financement. Le taux de capitalisation est soit propre à un emprunt spécifique, soit égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt applicables aux emprunts en cours du Groupe, autres que les emprunts contractés spécifiquement.

Les terrains destinés à la vente sont évalués selon le modèle de réévaluation, donc à leur juste valeur à la date de la réévaluation moins les coûts de vente, diminuée des pertes de valeur éventuelles. La réévaluation est effectuée régulièrement pour que la valeur comptable ne devienne pas significativement différente de la valeur réelle à la date de clôture. Quand ces terrains remplissent les critères d'IFRS 5 pour les « Actifs non-courants détenus en vue de la vente », ils sont classifiés dans cette rubrique.

Les immobilisations corporelles sont amorties complètement sur leur durée d'utilité probable, en utilisant la méthode linéaire. Le montant amortissable correspond généralement au coût d'acquisition. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes:

Catégories	Durée d'utilité probable
Terrains	NA
Bâtiments administratifs	60 ans
Composants dans les bâtiments administratifs	10 à 30 ans
Bâtiments industriels	50 ans
Composants dans les bâtiments industriels	15 à 20 ans
Voies et composants associés	25 à 100 ans
Ouvrages d'art et composants associés	10 à 120 ans
Passages à niveaux et composants associés	10 à 30 ans
Installations d'infrastructure - matériel de signalisation	4 à 35 ans
Installations d'infrastructure diverse	7 à 80 ans
Matériel roulant ferroviaire, hors wagons	locomotives : 35 ans
Wagons	wagons : 40 ans
	wagons spéciaux : 20 à 40 ans
Transport routier	6 à 10 ans
Installations et équipements divers	5 à 50 ans
Mobilier	10 ans
ICT	4 à 10 ans
Aménagements	15 ans ou durée la plus courte entre durée du contrats ou durée d'utilité du composant

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

## 2.7 Contrats de location

### 2.7.1 Contrats de location pour lesquels le Groupe est le preneur

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement lorsque le Groupe a reçu la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Le Groupe comptabilise les contrats de location-financement à l'actif et au passif pour des montants égaux au commencement du contrat à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Chaque paiement au titre de la location est ventilé entre la charge financière et l'amortissement de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période. Les immobilisations corporelles faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amorties sur la période la plus courte entre la durée du contrat et leur durée d'utilité.

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Les paiements au titre de contrat de location simple sont comptabilisés en charges dans le résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

### 2.7.2 Contrats de location pour lesquels le Groupe est le bailleur

Les actifs faisant l'objet de contrats de location simple ont été présentés en immobilisations corporelles dans l'état de la situation financière. Ils sont amortis sur base de leur durée d'utilité présumée. Les revenus locatifs sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les opérations de location-financement sont, dans le chef du bailleur, comptabilisées comme une cession assortie d'un financement. Le bien est décomptabilisé de l'état de la situation financière (avec plus- ou moins-value comptabilisée dans le résultat net) et une créance est reconnue, représentant les flux de trésorerie à recevoir en principal et en intérêts.

### 2.7.3 Opérations de financement alternatif

Trois 'concession and concession back' transactions sont transférées du Groupe SNCB vers le Groupe Infrabel dans le cadre de la réforme de 2014. Ces opérations sont comptabilisées en fonction de leur substance économique dans le respect des dispositions de l'interprétation SIC-27. Les actifs immobilisés restent comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe. Les investissements réalisés et les obligations de paiement vis-à-vis des prêteurs sont reconnus à l'état de la situation financière consolidé, à l'exception des comptes d'investissements contractés avec des contreparties étatiques qui présentent une qualité de crédit supérieure, ou des organismes garantis par des Etats qui présentent une qualité de crédit supérieure, ou les contreparties de ces opérations.

## 2.8 Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en retirer des loyers ou pour en valoriser le capital, plutôt que pour:

- l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives, ou
- le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Pour les immeubles à usage mixte, les règles relatives aux immeubles de placement (IAS 40) sont seulement applicables dans les cas ci-après:

- la partie détenue pour en retirer des loyers ou valoriser le capital et la partie utilisée pour compte propre peuvent être vendues séparément;
- la partie détenue pour usage propre ne représente au maximum que 5% de l'ensemble.

Les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût. Toutes les règles d'évaluation relatives aux immobilisations corporelles sont donc également applicables aux immeubles de placement.

## 2.9 Participations mises en équivalence

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un ou plusieurs autres partenaires, en vertu d'un accord contractuel passé avec eux, ainsi que les entreprises associées, sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Une perte de valeur sur participations mises en équivalence est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. Les participations mises en équivalence sont soumises à un test de perte de valeur en tant qu'actif unique (comprenant le goodwill payé pour acquérir la participation) lorsqu'il y a une indication objective que la participation a pu subir une perte de valeur.

## 2.10 Pertes de valeur sur immobilisations

Une perte de valeur sur immobilisations incorporelles (goodwill inclus) et corporelles est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse son montant recouvrable, soit le montant le plus haut entre :

1. sa juste valeur après déduction des frais liés à la vente (soit le montant que le Groupe recevrait si il vendait l'actif), et
2. sa valeur d'utilité (soit le montant que le Groupe générerait s'il continuait à utiliser l'actif).

Lorsque cela est possible, ces tests sont réalisés sur chaque actif individuellement. Toutefois, lorsque les actifs ne génèrent pas de flux de trésorerie de manière indépendante, le test est réalisé au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« cash-generating unit » ou « CGU ») à laquelle l'actif est alloué (CGU = le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des flux de trésorerie de manière indépendante des flux de trésorerie générés par les autres actifs/CGUs).

Pour une CGU à laquelle un goodwill est alloué, un test de perte de valeur est réalisé annuellement, ainsi que s'il y a indication de perte de valeur. Pour une CGU à laquelle aucun goodwill n'est alloué, un test de perte de valeur est réalisé uniquement lorsqu'il y a une indication de perte de valeur. Le goodwill dégagé lors d'une acquisition est alloué aux filiales acquises et, le cas échéant, ventilé sur les CGUs censées bénéficier des synergies résultant de l'acquisition.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, elle est en premier lieu imputée sur le goodwill. L'excédent éventuel est alors imputé sur les autres actifs immobilisés de la CGU au prorata de leur valeur comptable, mais uniquement dans la mesure où la valeur de vente de ces actifs est inférieure à leur valeur comptable. Une perte de valeur sur goodwill ne peut jamais être reprise ultérieurement. Une perte de valeur sur autres actifs immobilisés est reprise si les circonstances le justifient.

Il est possible d'enregistrer une perte de valeur sur un actif individuel résultant d'une indication de perte de valeur se rapportant à cet actif individuel (par exemple suite à un dégât subi) indépendamment du fait que l'actif est ou n'est pas (entièrement ou partiellement) subsidié.

Des pertes de valeur ne peuvent pas être enregistrées sur des actifs faisant partie d'une CGU entièrement subsidiée. Si des pertes de valeur sont identifiées pour des CGU partiellement subsidiées, elles doivent être affectées proportionnellement aux actifs (et aux subsides en capital y afférents).

## 2.11 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le prix d'acquisition des stocks fongibles est déterminé par application de la méthode du prix moyen pondéré. Les stocks de faible importance dont la valeur et la composition restent stables dans le temps sont portés à l'état de la situation financière pour une valeur fixe.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat ainsi que tous les coûts des stocks produits qui sont nécessaires pour amener le produit à l'endroit du premier stockage et dans l'état dans lequel il se trouve. Le prix de revient inclut les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des coûts

de financement et des frais généraux qui ne contribuent pas à amener le produit à l'endroit du premier stockage et dans l'état dans lequel il se trouve.

Une réduction de valeur est comptabilisée si la valeur de réalisation nette d'un élément de stock à la date de clôture est inférieure à sa valeur comptable. Les stocks à rotation lente font l'objet de réductions de valeur en fonction de critères techniques et économiques.

## 2.12 Créances commerciales et autres débiteurs

Les créances sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie à recevoir (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

Une évaluation individuelle des créances est réalisée. Des réductions de valeur sont comptabilisées lorsque leur encaissement, en tout ou partie, est douteux ou incertain.

Les paiements d'avance et les produits acquis en relation avec les créances commerciales et autres débiteurs sont aussi classés sous cette rubrique.

## 2.13 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont reconnus à l'état de la situation financière à chaque date de clôture à leur juste valeur, estimée à l'aide de différentes techniques d'évaluation. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat net.

La juste valeur des instruments financiers est classée en 3 niveaux, conformément au paragraphe 72 de la norme IFRS 13. Les instruments financiers classés en niveau 1 sont les instruments financiers cotés dont la juste valeur est déterminée par référence au cours de bourse à la date de clôture. Celle des instruments financiers non cotés pour lesquels il existe des instruments cotés similaires en nature et maturité est déterminée par référence au cours de bourse de ces instruments. Pour les autres instruments non cotés, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que l'actif net réévalué, les flux de trésorerie actualisés ou les modèles d'évaluation retenus pour les options. Les modèles prenant en considération des hypothèses basées sur les données du marché relèvent du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs tandis que les autres modèles basés sur des données non observables de marché relèvent du niveau 3 de cette même hiérarchie.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données de marché constatées à la date de clôture et relèvent du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs définie au paragraphe 81 et 82 de la norme IFRS 13.

Le Groupe utilise des produits dérivés (IRS, IRCS) pour se couvrir contre une évolution possible non désirée des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Groupe ne réalise pas d'opération sur produits dérivés de type spéculatif.

Cependant, certaines opérations sur produits dérivés, bien que constituant des couvertures du point de vue économique, ne répondent pas aux critères stricts de la norme IAS 39 pour appliquer les principes d'une comptabilité de couverture. En cas d'opérations de couverture au sens de l'IAS 39, des règles particulières s'appliquent visant à comptabiliser dans le résultat net du même exercice les effets des opérations de couverture et ceux des opérations couvertes. Le Groupe a décidé de ne pas appliquer les principes de la comptabilité de couverture.

## 2.14 Autres actifs financiers

Les placements financiers sont, à l'exception des produits dérivés et des actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du résultat net, initialement évalués à la juste valeur de la contrepartie déboursée pour les acquérir, y compris les coûts de transaction.

Ils sont ensuite classés en différentes catégories et un principe d'évaluation propre à chaque catégorie est appliqué:

1. Les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du résultat net reprennent (a) les actifs financiers détenus à des fins de trading et (b) les actifs que le Groupe a décidé de classer sur base volontaire, au moment de la comptabilisation initiale, dans la catégorie « à leur juste valeur avec impact sur le compte de résultats ». Les instruments dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de trading, sauf s'ils sont qualifiés d'opérations de couvertures. Ces actifs financiers sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture, les variations de juste valeur étant reconnues dans le résultat net.
2. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers, autres que les produits dérivés, avec des montants à encaisser fixes ou déterminables et des échéances fixes, que le Groupe a l'intention et la capacité de garder jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont évalués à leur coût amorti.
3. Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont comptabilisés à l'état de la situation financière au poste créances commerciales et autres créances à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
4. Les actifs disponibles à la vente constituent une catégorie résiduelle qui reprend tous les actifs financiers non classés dans une des catégories mentionnées précédemment, que le Groupe n'a ni l'intention ni la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Ces actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur étant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, jusqu'à ce que ces actifs aient subi une perte de valeur ou soient vendus. Au moment de la vente, les gains ou pertes accumulés dans les autres éléments du résultat global sont transférés dans le résultat net.

La juste valeur des titres de participation est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont la valeur de marché ou la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité à défaut de valeur de marché disponible. La juste valeur des placements est évaluée en utilisant les données de marché, courbe des taux et spreads de crédit de chacun des émetteurs des titres.

Un actif financier qui n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée s'il existe une indication objective qu'un événement défavorable

s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif, et que cet événement a un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Les produits financiers acquis en relation avec les autres actifs financiers sont aussi classés sous cette rubrique.

## **2.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Cette rubrique inclut les valeurs disponibles en caisse, en banque, les valeurs à l'encaissement, les placements à court terme (avec une échéance initiale de 3 mois au plus), très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur, ainsi que les découverts bancaires. Ces derniers sont présentés parmi les dettes financières au passif de l'état de la situation financière.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont portés à l'état de la situation financière au coût amorti.

## **2.16 Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente**

Un actif non courant (ou un groupe d'actifs) est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. En d'autres termes, cela signifie que l'actif est disponible pour une vente immédiate dans son état actuel et que la vente est hautement probable (décision officielle de vendre, recherche active d'un acheteur, vente hautement probable endéans une période d'un an).

Les actifs non courants détenus en vue de la vente ne sont plus amortis mais font le cas échéant l'objet d'une perte de valeur pour ramener leur valeur comptable à leur valeur inférieure de réalisation.

## **2.17 Activités abandonnées**

Une activité abandonnée est une activité qui, soit rencontre les critères pour être classée comme détenue en vue de la vente, soit a été cédée, et qui en outre respecte les critères suivants:

- les cash flows de cette activité peuvent être distingués sur le plan opérationnel et du reporting financier;
- cette activité est importante au niveau opérationnel ou géographique;
- elle fait partie d'un plan unique de cession ou a été acquise en vue de sa cession.

## 2.18 Capital

Les actions ordinaires sont classées sous la rubrique "Capital". Le capital se compose de deux éléments:

- le capital souscrit, qui représente les montants que les actionnaires se sont engagés à apporter;
- le capital non-appelé, soit la quote-part du capital souscrit dont l'organe de gestion de l'une ou l'autre société consolidante n'a pas encore réclamé la libération.

## 2.19 Dettes pour avantages au personnel

### 2.19.1 Avantages à court terme

Les avantages à court terme désignent les avantages du personnel dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les avantages à court terme sont pris en charges au fur et à mesure des prestations de services des membres du personnel. Les avantages non payés à la date de clôture sont repris sous la rubrique « dettes sociales ».

### 2.19.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi et les avantages à court terme) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel peuvent être de deux types:

- type cotisations définies: il s'agit des plans pour lesquels une cotisation est versée par le Groupe à une entité distincte, et pour lesquels le Groupe n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Ces cotisations sont comptabilisées en charges sur les périodes pendant lesquelles les services sont rendus par les membres du personnel. Le cas échéant, les cotisations payées d'avance (non encore versées) sont comptabilisées à l'actif (au passif) à l'état de la situation financière ;
- type prestations définies: ce sont tous les plans qui ne sont pas du type cotisations définies.

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel, et qui sont du type « prestations définies », font l'objet d'une évaluation actuarielle. Ils sont provisionnés (sous déduction des actifs du plan éventuels, soit les avoirs éventuellement déjà constitués pour payer ces avantages) dans la mesure où le Groupe a une obligation de supporter des coûts, relatifs aux services prestés par le personnel. Cette obligation peut résulter d'une loi, d'un contrat ou de « droits acquis » sur la base d'une pratique passée (obligation implicite). La méthode actuarielle utilisée est la « méthode des unités de crédit projetées ».

Le taux d'actualisation utilisé est déterminé par référence au taux de marché à la date de calcul des obligations d'entreprises de première catégorie et d'échéance comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses actuarielles (mortalité, augmentations salariales, inflation, etc.) reflètent la meilleure estimation du Groupe.

Etant donné que des hypothèses actuarielles sont utilisées pour évaluer ces engagements sociaux, des écarts actuariels apparaissent inévitablement, résultant des variations dans les hypothèses actuarielles d'un exercice à l'autre, ainsi que des écarts entre la réalité et les hypothèses actuarielles utilisées. Les écarts actuariels des avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les autres éléments du résultat global.

### 2.19.3 *Autres avantages à long terme*

Les autres avantages à long terme désignent les avantages (autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral n'est pas dû dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Le montant comptabilisé à l'état de la situation financière est égal à la valeur actuelle de l'obligation diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché à la date de clôture des actifs du plan. Les calculs sont basés sur la « méthode des unités de crédit projetées ». Les écarts actuariels sont comptabilisés dans le résultat net.

### 2.19.4 *Indemnités de cessation d'emploi*

Les indemnités de cessation d'emploi sont des avantages payables suite à la décision du Groupe de mettre fin au contrat d'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de retraite, ou suite à la décision du ou des membres du personnel de partir volontairement en contrepartie d'avantages.

Pour ces avantages, une dette déterminée sur base actuarielle est constituée dans la mesure où il existe une obligation pour le Groupe. Cette dette est actualisée si les avantages sont payables au-delà de douze mois.

Pour tous ces avantages (à l'exception des avantages à court terme), le coût financier représente le passage du temps. Il est comptabilisé en charges financières.

## 2.20 Provisions

Une provision est reconnue uniquement lorsque:

1. le Groupe a une obligation actuelle (légale ou implicite) d'effectuer des dépenses en vertu d'un événement passé;
2. il est probable que la dépense sera effectuée, **et**
3. le montant de l'obligation peut être évalué de manière fiable.

Lorsque l'impact est susceptible d'être significatif (pour les provisions à long terme principalement), la provision est évaluée sur base actualisée. L'impact du passage du temps sur la provision est présenté en charges financières. Les taux d'actualisation sont les taux IRS selon l'échéance des cash-flows attendus.

Une provision pour obligation environnementale (dépollution de sites, etc.) n'est reconnue que si le Groupe a une obligation implicite ou légale en la matière.

Si le Groupe a un contrat onéreux, une provision est constituée. Avant de reconnaître cette provision pour contrat onéreux, le Groupe comptabilise la perte de valeur éventuelle relative aux actifs dédiés à l'exécution du contrat concerné.

Des provisions pour pertes opérationnelles futures sont interdites.

Une provision pour restructuration est uniquement comptabilisée s'il est démontré que le Groupe a une obligation implicite de restructurer au plus tard à la date de la clôture. Cette obligation doit être démontrée par:

- l'existence d'un plan formel détaillé identifiant les principales caractéristiques de la restructuration; **et**
- le commencement d'exécution du plan de restructuration ou par l'annonce des principales caractéristiques du plan de restructuration aux intéressés.

## 2.21 Dettes financières

Les dettes financières sont évaluées initialement à la juste valeur, diminuées, pour les dettes financières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction relatifs à l'émission de la dette. Ultérieurement, les dettes financières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évaluées au coût amorti, par application de la méthode du taux d'intérêt effectif, avec amortissements des primes d'émission ou de remboursement via le résultat net.

La juste valeur des dettes financières évaluées à la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les modèles prennent en considération des hypothèses basées sur les données de marché constatées à la clôture et relèvent du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs définie au paragraphe 81 et 82 de la norme IFRS 13.

## 2.22 Impôts sur le résultat - Actifs / Passifs d'impôts différés

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. L'impôt courant est le montant des impôts à payer (à récupérer) sur les revenus imposables de l'année écoulée, ainsi que tout ajustement aux impôts payés (à récupérer) relatifs aux années antérieures. En pratique, il est généralement calculé en utilisant le taux d'imposition à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé suivant la méthode du report variable (« liability method ») sur les différences temporelles entre la valeur comptable fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés IFRS. L'impôt différé est évalué sur la base du taux d'impôt attendu lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé. En pratique, le taux généralement utilisé est celui en vigueur à la date de clôture.

Toutefois, il n'y a pas d'impôt différé sur:

1. la comptabilisation initiale du goodwill qui n'est pas fiscalement déductible,
2. la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs (hors acquisition de filiales) qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice fiscal, et
3. les différences temporelles sur participations dans les filiales et coentreprises tant qu'il n'est pas probable que des dividendes seront distribués dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsqu'il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporelles déductibles existantes au cours d'exercices futurs, par exemple celles résultant de pertes fiscales récupérables. Ce critère est réévalué à chaque date de clôture.

Tant les impôts courants que les impôts différés sont calculés au niveau de chaque entité fiscale. Les impôts différés actifs et passifs relatifs à des filiales différentes ne peuvent pas être compensés.

## 2.23 Dettes commerciales

Les dettes commerciales sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

## 2.24 Dettes sociales

Les dettes sociales sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

## 2.25 Subsidés

Les subsidés d'exploitation sont portés à l'état du résultat global sous la rubrique « Produits d'exploitation avant subsidés en capital ».

Les subsidés en capital, obtenus dans le cadre des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles, sont présentés au passif de l'état de la situation financière et sont reconnus en résultat d'exploitation - rubrique « Subsidés en capital » - au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus.

Les subsidés financiers obtenus dans le cadre d'emprunts sont comptabilisés en déduction des charges financières.

## 2.26 Autres dettes

Les autres dettes sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie à payer (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

Les dividendes que le Groupe doit payer à ses actionnaires sont comptabilisés en autres dettes dans les états financiers au cours de la période durant laquelle ils ont été approuvés par leur actionnaire. Les produits à reporter, soit la quote-part des revenus encaissés d'avance au cours de l'exercice ou au cours d'exercices précédents, mais à rattacher à un exercice ultérieur, sont également classés en autres dettes.

## 2.27 Produits et charges d'exploitation

Les revenus provenant de la prestation de services sont reconnus en résultat net au fur et à mesure de ces prestations.

Les revenus provenant de la vente de biens sont reconnus en résultat net lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés du vendeur à l'acheteur.

Les revenus de location des immeubles de placement sont également repris dans le chiffre d'affaires.

Les produits et les coûts associés aux contrats de construction doivent être comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement des travaux et de la marge estimée à fin d'affaires. En cas de marge négative attendue, une charge est actée à concurrence de la totalité de la perte estimée. Le degré d'avancement des travaux est déterminé par le rapport entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat.

Les charges liées à la prestation de services ou à la vente de biens sont reprises parmi les charges d'exploitation.

## 2.28 Produits et charges financiers

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés en résultat net en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont enregistrés pour leur montant net.

## 2.29 Droits et engagements

Les droits et engagements qui ne figurent pas à l'état de la situation financière sont mentionnés par catégorie, lorsqu'ils sont susceptibles d'avoir une influence importante sur les états financiers.

Il s'agit notamment des droits et engagements résultant de commandes passées ou reçues, de marchés à terme, de cautionnements, de garanties ou de sûretés, réelles ou non, constituées par le Groupe en faveur de tiers, de la réception en dépôt ou en garantie de valeurs appartenant à des tiers.

## 2.30 Tableau des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont présentés selon la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat net est ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, des mouvements relatifs au fonds de roulement et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les activités d'investissement et de financement.

# Note 3

## Estimations comptables et jugements significatifs

---

La préparation des comptes consolidés conformément aux normes IFRS amène le Groupe à effectuer des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur l'application des règles d'évaluation et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges, et qui contiennent par nature un certain degré d'incertitude. Ces estimations sont basées sur l'expérience et sur des hypothèses que le Groupe estime raisonnables en fonction des circonstances. Par définition, les résultats réels pourraient être et seront souvent différents de ces estimations. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et au cours de toutes les périodes futures concernées. Les jugements et estimations concernent essentiellement les domaines suivants :

### 3.1 Pertes de valeur sur actifs

Le montant recouvrable de chaque actif ou CGU est déterminé soit, comme la plus haute valeur de la juste valeur de l'actif ou de la CGU diminuée des coûts de la vente soit, comme la valeur d'utilité de l'actif ou de la CGU, si celle-ci est plus élevée. Ces calculs utilisent des estimations et des hypothèses relatives aux taux d'actualisation, aux taux de croissance, aux besoins de capitaux futurs et aux résultats d'exploitation futurs.

### 3.2 Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existantes à la date de chaque clôture.

Nous nous référons à la note 4.1.2 pour une analyse de la sensibilité.

### 3.3 Avantages au personnel

La dette relative aux avantages au personnel est déterminée de façon actuarielle, sur la base d'un certain nombre d'hypothèses financières et démographiques. Toute modification de ces hypothèses impacterait le montant de cette dette. Une hypothèse importante et ayant une grande sensibilité sur la dette est le taux d'actualisation. A chaque clôture, le Groupe détermine ce taux par référence au marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses principales sont basées sur le marché ou

reflètent la meilleure estimation du Groupe (voir informations complémentaires reprises dans la note 19).

Une analyse de sensibilité aux hypothèses principales est reprise dans la note 19.5.

### **3.4 Durée d'utilisation des immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, des ouvrages d'art et des terrains.

Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée d'utilité estimée de l'actif. Cette durée d'utilité a été estimée par la Direction et correspond à la période durant laquelle il est prévu qu'un actif soit disponible à l'utilisation pour le Groupe. La durée d'utilité estimée tient compte de l'utilisation prévue par le Groupe, de l'usure physique prévue qui dépend de facteurs opérationnels comme le programme d'entretien, du vieillissement technique et économique et des limitations juridiques et autres limitations similaires (comme par exemple la période du contrat de location-financement). Pour un détail des durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles, nous nous référons à la note 8. Cependant, la durée d'utilité réelle peut être différente à cause de nombreux facteurs, ce qui pourrait aboutir à une durée d'utilité plus courte ou plus longue. Si la durée d'utilité estimée paraît incorrecte, ou si les circonstances changent de telle sorte que la durée d'utilité estimée doit être révisée, cela pourrait entraîner une perte de valeur ou une charge d'amortissement augmentée ou réduite dans les périodes futures. Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées de manière prospective, si nécessaire.

### **3.5 Impôts différés : recouvrement d'actifs d'impôts différés**

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés à des fins de déduction des différences temporelles et des pertes reportables que s'il est probable que des bénéfiques imposables futurs permettront de compenser ces différences et pertes et que les pertes fiscales resteront disponibles compte tenu de leur origine, de leur période d'occurrence et de leur conformité avec la législation relative à leur recouvrement. La capacité du Groupe à recouvrer les actifs d'impôts différés est appréciée au travers d'une analyse basée notamment sur les plans d'affaires et sur les aléas liés aux conjonctures économiques et aux incertitudes des marchés sur lesquels le Groupe intervient. Au vu des différentes incertitudes décrites ci-avant, le Groupe s'est basé sur un horizon de temps de trois années dans son analyse. Les hypothèses sous-jacentes de cette analyse sont revues annuellement.

# Note 4

## Gestion du capital et des risques financiers

---

Infrabel mène une gestion active en vue de maîtriser les risques de liquidité, de change, d'intérêt et de crédit. A cet effet, elle a arrêté une politique financière, approuvée par le Conseil d'administration, par laquelle cette gestion des risques est strictement réglementée.

### 4.1 Gestion des risques financiers

#### Gestion de l'endettement

Par endettement, il faut entendre non seulement les dettes enregistrées à l'état de la situation financière (emprunts et leasings financiers), mais également les engagements hors bilan en matière de locations à long terme et les couvertures (instruments dérivés et placements) des risques d'intérêts, devises et liquidité.

#### Points principaux de la gestion de l'endettement

La gestion de l'endettement requiert qu'il soit tenu compte de l'évolution prévue des cash flows futurs, dans le but d'équilibrer les flux de trésorerie d'entrée et de sortie :

- Tout surplus structurel de trésorerie doit être consacré, dans la mesure du possible, à la réduction de l'endettement.
- La dette nette à long terme du Groupe doit être contractée pour au minimum 60% en instruments à taux fixe et pour au maximum 40% en instruments à taux flottant.
- La durée résiduelle pondérée de la dette nette à long terme du Groupe est fixée à 5 ans minimum.
- L'échéancier de l'endettement est étalé dans le temps aussi bien en termes de liquidité qu'en termes de risque de taux d'intérêt.
- Toute opération d'endettement, même à court terme, qui génère un risque de change, doit immédiatement et entièrement être couverte en EUR pour éliminer ce risque tant sur le principal que sur les intérêts.

#### Gestion de la trésorerie

Par gestion de trésorerie, il y a lieu d'entendre la gestion centralisée de la trésorerie (soit des cash-flows à l'horizon d'un an) d'Infrabel et de ses filiales. Les conditions de rémunération des prêts ou

emprunts à court terme au bénéfice ou à charge des entités du périmètre de centralisation sont celles prévalant sur le marché (at arm's length).

### Points principaux de la gestion de la trésorerie

- Tout surplus structurel de trésorerie doit être consacré dans la mesure du possible à la réduction de l'endettement.
- Le déficit structurel de trésorerie doit être consolidé par des emprunts à long terme.
- Les surplus de trésorerie doivent être placés, aux conditions prévalant sur le marché ('at arm's length'), de préférence auprès de filiales ayant des déficits de trésorerie.
- En cas de surplus de trésorerie après déduction des placements nécessaires auprès de filiales ou en cas de placements nécessaires dans le cadre de transactions de leasing et de location à long terme, des limites de placement sont à respecter.
- Tout placement impliquant un risque de change doit être immédiatement et entièrement couvert en EUR pour éliminer ce risque, tant sur le principal que sur les intérêts, sauf si le placement (en devises) concerne lui-même la couverture de risques de change dans le cadre de transactions de leasing et de location à long terme.
- Pour financer les déficits de trésorerie restants, le Group a recours à des lignes de crédit (confirmées et non-confirmées).

### Opérations sur produits dérivés

Infrabel utilise des swaps d'intérêts et des swaps de devises dans le cadre de la couverture des risques d'intérêt et risques de change, en ligne avec la politique financière du Groupe.

### Points principaux de gestion des opérations sur produits dérivés

- Toute opération sur produits dérivés est soumise au respect des prescriptions dans la politique financière d'Infrabel.
- Toute transaction relative aux taux d'intérêt et taux de change doit être liée à une transaction commerciale sous-jacente.
- Lors de nouvelles couvertures, seules des références en EUR peuvent être utilisées comme taux d'intérêt de référence. Comme taux d'intérêt de référence pour le court terme, on ne peut utiliser des références autres qu'à court terme et de préférence l'Euribor 1Y pour autant que le surcoût y afférant (vis-à-vis de l'Euribor 1M, 3M et 6M) puisse être justifié.
- Les placements et les emprunts doivent être alignés les uns sur les autres de façon à limiter au maximum les risques au niveau interne.
- Pour les transactions de couverture, il faut préalablement consulter trois contreparties au moins.
- Le risque de crédit des contreparties doit être réparti et couvert systématiquement par la clôture des CSA's ('Credit Support Annex').

### 4.1.1 Risque de marché: risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change découlant des opérations d'endettement en devises.

Toute opération d'endettement significative, même à court terme, qui génère un risque de change, est immédiatement et intégralement couverte en EUR (principal et intérêts) par l'utilisation de produits dérivés. La position couverte peut être assortie d'un taux d'intérêt flottant ou fixe. Tous les risques de taux de change commerciaux doivent être couverts immédiatement par des contrats de change à terme dès une contrevaletur de 100.000,00 €.

Les actifs et passifs relatifs aux opérations de financement alternatif sont en USD. Les risques de change issus des positions en USD sont couverts par des contrats swaps. Nous référons à la note 30 pour une description des opérations de financement alternatif.

#### a. Instruments financiers par devise

	31/12/2016			
	Euro	USD	Autres	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Créances commerciales et autres créances	1.242.516.992,90	545.377,90	28.119,75	1.243.090.490,55
Instruments financiers dérivés	-249.229.659,72	291.747.619,52	0,00	42.517.959,80
Autres actifs financiers	137.240.376,29	462.008.614,58	0,00	599.248.990,87
Trésorerie et équivalents de trésorerie	363.395.233,68	3.232.163,21	255.486,23	366.882.883,12
<b>Total actifs financiers</b>	<b>1.493.922.943,15</b>	<b>757.533.775,21</b>	<b>283.605,98</b>	<b>2.251.740.324,34</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Dettes financières	2.475.495.977,27	965.807.343,53	0,00	3.441.303.320,80
Instruments financiers dérivés	351.594.885,37	-291.747.619,52	0,00	59.847.265,85
Dettes commerciales et autres dettes	1.397.528.341,29	213.423,77	633,74	1.397.742.398,80
<b>Total passifs financiers</b>	<b>4.224.619.203,93</b>	<b>674.273.147,78</b>	<b>633,74</b>	<b>4.898.892.985,45</b>
<b>Ecart de couverture</b>	<b>-2.730.696.260,78</b>	<b>83.260.627,43</b>	<b>282.972,24</b>	<b>-2.647.152.661,11</b>

	31/12/2015			
	Euro	USD	Autres	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Créances commerciales et autres créances	1.244.794.337,74	587.595,34	0,00	1.245.381.933,08
Instruments financiers dérivés	-227.724.086,07	253.940.232,26	0,00	26.216.146,19
Autres actifs financiers	125.294.276,34	452.567.138,99	0,00	577.861.415,33
Trésorerie et équivalents de trésorerie	174.625.200,77	1.646.006,60	33.496,28	176.304.703,65
<b>Total actifs financiers</b>	<b>1.316.989.728,78</b>	<b>708.740.973,19</b>	<b>33.496,28</b>	<b>2.025.764.198,25</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Dettes financières	2.441.955.444,30	835.542.633,13	0,00	3.277.498.077,43
Instruments financiers dérivés	303.101.104,10	-257.654.316,02	0,00	45.446.788,08
Dettes commerciales et autres dettes	1.368.424.111,26	422.280,81	235.722,19	1.369.082.114,26
<b>Total passifs financiers</b>	<b>4.113.480.659,66</b>	<b>578.310.597,92</b>	<b>235.722,19</b>	<b>4.692.026.979,77</b>
<b>Ecart de couverture</b>	<b>-2.796.490.930,88</b>	<b>130.430.375,27</b>	<b>-202.225,91</b>	<b>-2.666.262.781,52</b>

#### b. Dérivés de change

Les dérivés de change sont des contrats « swaps » conclus exclusivement dans le cadre des dettes et créances ayant trait aux opérations de financement alternatif. Le Groupe Infrabel a cependant fait le choix de ne pas appliquer le 'hedge accounting'. Les dérivés sont reconnus à leur juste valeur par le biais du résultat net. Nous nous référons à la note 12 - Instruments financiers dérivés.

#### c. Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité a été établie à la date de clôture. En ce qui concerne le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact d'une variation de +/- 10% du cours de clôture pour les cours de change des USD par rapport à l'EUR. Une augmentation des cours de change de l'USD avec 10% par rapport au cours de clôture au 31 décembre 2016 a un impact négatif de 2.380.516,54€ sur le compte de résultat. Une diminution de 10% a un impact positif de 2.380.516,54€.

## 4.1.2 Risque de marché: risque d'intérêt

### a. Risque d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est mesuré selon les normes IFRS, à savoir le type de taux de financement à l'origine (dettes et créances), hormis les dérivés conclus par la suite.

La partie de la dette totale qui est financée sur la base d'un taux d'intérêt flottant est soumise à un risque de taux d'intérêt.

	Valeur comptable 31/12/2016	Valeur comptable 31/12/2015
<b>Taux fixe</b>		
<b>Actifs financiers</b>	<b>1.150.471.583,46</b>	<b>1.113.998.039,07</b>
Créances commerciales et autres débiteurs	628.772.487,61	668.537.078,52
Autres actifs financiers	481.727.117,48	445.460.960,55
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40.021.978,37	0,00
<b>Engagements financiers</b>	<b>2.582.297.980,84</b>	<b>2.550.767.528,25</b>
Dettes financières	2.578.677.456,53	2.540.446.603,82
Dettes commerciales et autres	3.620.524,31	3.758.357,39
<b>Total taux fixe</b>	<b>-1.431.826.397,38</b>	<b>-1.436.769.489,18</b>
<b>Taux variable</b>		
<b>Actifs financiers</b>	<b>320.666.351,08</b>	<b>301.911.703,65</b>
Créances commerciales et autres débiteurs	10.088.000,00	9.877.000,00
Autres actifs financiers	116.895.806,33	115.730.000,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	193.682.544,75	176.304.703,65
<b>Engagements financiers</b>	<b>954.376.154,18</b>	<b>918.156.233,31</b>
Dettes financières	545.633.071,13	567.685.121,80
Dettes commerciales et autres	408.743.083,05	350.471.111,51
<b>Total taux variable</b>	<b>-633.709.803,10</b>	<b>-616.244.529,66</b>
<b>Total</b>	<b>-2.065.536.200,48</b>	<b>-2.053.014.018,84</b>

Au 31 décembre 2016, environ 80% de la dette brute du Groupe était contracté à taux fixe. Les excédents de trésorerie du Groupe sont investis en respectant les dispositions de la politique financière.

#### b. Analyse de sensibilité des charges financières

Une variation de 1% à la hausse sur les taux d'intérêt variables (dérivés inclus) entraînerait une hausse de 2.506.300,00€ des charges financières du Groupe en 2016.

#### c. Analyse de sensibilité de la juste valeur

L'évolution des taux d'intérêt de marché affecte la juste valeur des instruments financiers non dérivés comptabilisés avec l'option de la juste valeur via le résultat net, ainsi que les instruments dérivés. Cette évolution est prise en compte dans l'évaluation de la sensibilité du résultat net.

L'analyse de sensibilité de la juste valeur a été établie sur base de la situation du Groupe à la date de clôture. Une augmentation de 1% entraîne une variation de la juste valeur positive de 58.117.671,56€ au 31 décembre 2016.

## 4.2 Risque de crédit

Le Groupe Infrabel est exposé au risque de crédit sur ses créances commerciales et financières.

En application de la politique financière, des liquidités devenant éventuellement disponibles sont placées auprès d'un certain nombre d'institutions financières à hauteur d'un montant maximal autorisé, qui est tributaire du rating de chaque contrepartie financière, et pour une période de 12 mois maximum. Les montants restants sont placés auprès de l'Agence de la Dette de l'État belge. Le risque de contrepartie s'en trouve réduit au minimum ; en outre, le rating de toutes les contreparties est actualisé toutes les deux semaines.

Pour les produits dérivés, le risque de crédit vis-à-vis des contreparties doit être réparti et couvert systématiquement par une garantie en liquidités, ce qu'on appelle « collateral », réglée par les contrats CSA (Credit Support Annex). Dans le cadre de contrats de ce type, on calcule régulièrement quel montant net devrait être payé soit par le Groupe, soit par la contrepartie, en cas d'annulation contre la valeur de marché actuelle de l'encours intégral des produits dérivés conclus entre les contreparties et par lequel le risque est limité à un montant maximum qui varie en fonction du rating de la contrepartie.

Dans le cadre de la gestion normale de l'entreprise, Infrabel est théoriquement aussi exposée à des risques de crédit sur ses créances commerciales et financières. Le risque de crédit sur les créances commerciales et autres débiteurs est néanmoins faible, étant donné que ses principaux débiteurs sont l'État belge et les opérateurs ferroviaires.

Balance âgée des actifs financiers au 31 décembre 2016:

	Valeur nette	Non échus	0-1 mois	1-3 mois	3 - 6 mois	6 - 12 mois	1 - 2 ans	> 2 ans
Créances commerciales et autres créances	1.568.544.232,00	572.392.348,62	37.981.851,99	10.532.614,59	21.695.863,88	19.662.670,15	41.068.753,84	865.210.128,93
Instruments financiers dérivés	42.517.959,80	36.431.822,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6.086.137,02
Autres actifs financiers	599.248.990,87	138.941.153,18	0,00	0,00	10.001.011,21	0,00	621.765,91	449.685.060,57
Trésorerie et équivalents de trésorerie	366.882.883,12	366.882.883,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2.577.194.065,78</b>	<b>1.114.648.207,70</b>	<b>37.981.851,99</b>	<b>10.532.614,59</b>	<b>31.696.875,09</b>	<b>19.662.670,15</b>	<b>41.690.519,75</b>	<b>1.320.981.326,52</b>

Balance âgée des actifs financiers au 31 décembre 2015:

	Valeur nette	Non échus	0-1 mois	1-3 mois	3 - 6 mois	6 - 12 mois	1 - 2 ans	> 2 ans
Créances commerciales et autres créances	1.591.371.382,46	550.552.340,86	9.662.501,17	111.287.071,18	5.445.325,61	12.309.258,30	32.563.323,01	869.551.562,33
Instruments financiers dérivés	26.216.146,19	25.113.843,51	4.969.770,93	0,00	-2.568.823,94	0,00	0,00	-1.298.644,31
Autres actifs financiers	578.397.896,40	155.084.589,39	0,00	0,00	0,00	0,00	604.554,68	422.708.752,33
Trésorerie et équivalents de trésorerie	176.304.703,65	176.219.275,46	85.428,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2.372.290.128,70</b>	<b>906.970.049,22</b>	<b>14.717.700,29</b>	<b>111.287.071,18</b>	<b>2.876.501,67</b>	<b>12.309.258,30</b>	<b>33.167.877,69</b>	<b>1.290.961.670,35</b>

Les titres et dépôts, dans lesquels le Groupe a investi au 31 décembre 2016, ont les ratings suivants (Standard & Poor's):

Rating	Nominal		31/12/2016 Ajustement à la juste valeur	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant		Non courant	Courant	
<b>Autres actifs financiers</b>						
<b>AAA</b>	<b>46.266.881,04</b>	<b>0,00</b>	<b>32.901.256,33</b>	<b>2.638.669,78</b>	<b>0,00</b>	<b>81.806.807,15</b>
Financiers	46.266.881,04	0,00	32.901.256,33	2.638.669,78	0,00	81.806.807,15
<b>Aa1 (*)</b>	<b>62.405.199,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3.790.908,70</b>	<b>0,00</b>	<b>66.196.107,84</b>
Financiers	62.405.199,14	0,00	0,00	3.790.908,70	0,00	66.196.107,84
<b>Aa3 (*)</b>	<b>33.080.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33.080.000,00</b>
Financiers	33.080.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33.080.000,00
<b>A+</b>	<b>29.978.180,44</b>	<b>0,00</b>	<b>54.103.520,29</b>	<b>0,00</b>	<b>664.511,19</b>	<b>84.746.211,92</b>
Financiers	29.978.180,44	0,00	54.103.520,29	0,00	664.511,19	84.746.211,92
<b>A</b>	<b>31.950.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31.950.000,00</b>
Financiers	31.950.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31.950.000,00
<b>A-</b>	<b>222.114.346,70</b>	<b>0,00</b>	<b>50.629.112,96</b>	<b>11.692.143,00</b>	<b>0,00</b>	<b>284.435.602,66</b>
Financiers	222.114.346,70	0,00	50.629.112,96	11.692.143,00	0,00	284.435.602,66
<b>NR</b>	<b>17.698.762,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16.675,41</b>	<b>17.715.437,96</b>
Actions et parts	1.286.442,21	0,00	0,00	0,00	0,00	1.286.442,21
Commercial papers	10.000.611,17	0,00	0,00	0,00	0,00	10.000.611,17
Autres	6.411.709,17	0,00	0,00	0,00	16.675,41	6.428.384,58
<b>Total</b>	<b>443.493.369,87</b>	<b>0,00</b>	<b>137.633.889,58</b>	<b>18.121.721,48</b>	<b>681.186,60</b>	<b>599.930.167,53</b>

(\*) Moody's

Les titres et dépôts, dans lesquels le Groupe a investi au 31 décembre 2015, ont les ratings suivants (Standard & Poor's):

Rating	Nominal		31/12/2015 Ajustement à la juste valeur	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant		Non courant	Courant	
<b>Autres actifs financiers</b>						
<b>AAA</b>	<b>42.221.887,50</b>	<b>0,00</b>	<b>33.957.563,97</b>	<b>2.407.977,72</b>	<b>0,00</b>	<b>78.587.429,19</b>
Financiers	42.221.887,50	0,00	33.957.563,97	2.407.977,72	0,00	78.587.429,19
<b>Aaa (*)</b>	<b>56.749.290,44</b>	<b>0,00</b>	<b>60.856.454,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>117.605.744,73</b>
Financiers	56.749.290,44	0,00	60.856.454,29	0,00	0,00	117.605.744,73
<b>Aa3 (*)</b>	<b>32.450.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32.450.000,00</b>
Financiers	32.450.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32.450.000,00
<b>A+</b>	<b>42.611.837,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3.447.331,02</b>	<b>587.595,34</b>	<b>46.646.764,18</b>
Financiers	42.611.837,82	0,00	0,00	3.447.331,02	587.595,34	46.646.764,18
<b>A</b>	<b>200.174.384,07</b>	<b>0,00</b>	<b>59.734.090,06</b>	<b>10.815.146,04</b>	<b>0,00</b>	<b>270.723.620,17</b>
Financiers	200.174.384,07	0,00	59.734.090,06	10.815.146,04	0,00	270.723.620,17
<b>A-</b>	<b>25.440.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25.440.000,00</b>
Financiers	25.440.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25.440.000,00
<b>NR</b>	<b>7.531.933,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7.531.933,44</b>
Actions et parts	534.342,21	0,00	0,00	0,00	0,00	534.342,21
Autres	6.997.591,23	0,00	0,00	0,00	0,00	6.997.591,23
<b>Total</b>	<b>407.179.333,27</b>	<b>0,00</b>	<b>154.548.108,32</b>	<b>16.670.454,78</b>	<b>587.595,34</b>	<b>578.985.491,71</b>

(\*) Moody's

Les ratings de **trésorerie et équivalents de trésorerie** au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 sont comme suit (Standard & Poor's):

Rating	31/12/2016					
	Nominal		Ajustement à la juste valeur	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant		Non courant	Courant	
<b>A+</b> Financiers	<b>0,00</b> 0,00	<b>41.672.881,84</b> 41.672.881,84	<b>0,00</b> 0,00	<b>0,00</b> 0,00	<b>0,00</b> 0,00	<b>41.672.881,84</b> 41.672.881,84
<b>A</b> Financiers	<b>0,00</b> 0,00	<b>55.487.977,19</b> 55.487.977,19	<b>0,00</b> 0,00	<b>0,00</b> 0,00	<b>0,00</b> 0,00	<b>55.487.977,19</b> 55.487.977,19
<b>A-</b> Financiers	<b>0,00</b> 0,00	<b>47.519.334,56</b> 47.519.334,56	<b>0,00</b> 0,00	<b>0,00</b> 0,00	<b>0,00</b> 0,00	<b>47.519.334,56</b> 47.519.334,56
<b>NR</b> Comptes à vue	<b>0,00</b> 0,00	<b>49.002.351,16</b> 49.002.351,16	<b>0,00</b> 0,00	<b>0,00</b> 0,00	<b>0,00</b> 0,00	<b>49.002.351,16</b> 49.002.351,16
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>193.682.544,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>193.682.544,75</b>

Rating	31/12/2015					
	Nominal		Ajustement à la juste valeur	Produits acquis		Total
	Non courant	Courant		Non courant	Courant	
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>176.304.703,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>176.304.703,65</b>
<b>A+</b> Financiers	<b>0,00</b> 0,00	<b>50.594.506,73</b> 50.594.506,73	<b>0,00</b> 0,00	<b>0,00</b> 0,00	<b>0,00</b> 0,00	<b>50.594.506,73</b> 50.594.506,73
<b>A</b> Financiers	<b>0,00</b> 0,00	<b>73.957.538,62</b> 73.957.538,62	<b>0,00</b> 0,00	<b>0,00</b> 0,00	<b>0,00</b> 0,00	<b>73.957.538,62</b> 73.957.538,62
<b>A-</b> Financiers	<b>0,00</b> 0,00	<b>51.652.835,14</b> 51.652.835,14	<b>0,00</b> 0,00	<b>0,00</b> 0,00	<b>0,00</b> 0,00	<b>51.652.835,14</b> 51.652.835,14
<b>NR</b> Comptes à vue	<b>0,00</b> 0,00	<b>99.823,16</b> 99.823,16	<b>0,00</b> 0,00	<b>0,00</b> 0,00	<b>0,00</b> 0,00	<b>99.823,16</b> 99.823,16

## Répartition géographique

Les actifs financiers détenus par le Groupe se répartissent dans les zones géographiques suivantes:

	31/12/2016	31/12/2015
Belgique	1.936.853.239,21	1.773.283.789,98
Eurozone	53.650.530,24	86.698.368,46
Autres Europe	389.503.741,73	361.639.824,48
Etats-Unis	197.153.746,31	150.644.549,86
Autres pays	32.799,30	23.595,92
<b>Total</b>	<b>2.577.194.056,79</b>	<b>2.372.290.128,70</b>

Couverture du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés.

Contrepartie	Risque de crédit	Cautionnements versés	Cautionnements reçus	Position nette 31/12/2016
1	-8.454.602,77	8.500.000,00		45.397,23
2	-74.818.912,00	76.400.000,00		1.581.088,00
3	1.447.878,66		-1.450.000,00	-2.121,34
4	-31.041.337,12	31.950.000,00		908.662,88
<b>Avec CSA</b>	<b>-112.866.973,23</b>	<b>116.850.000,00</b>	<b>-1.450.000,00</b>	<b>2.533.026,77</b>
5	38.306.718,53			38.306.718,53
6	109.547.903,06			109.547.903,06
7	83.491.622,37			83.491.622,37
8	288.329.406,86			288.329.406,86
<b>Sans CSA</b>	<b>519.675.650,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>519.675.650,82</b>
<b>Total</b>	<b>406.808.677,59</b>	<b>116.850.000,00</b>	<b>-1.450.000,00</b>	<b>522.208.677,59</b>

Si la position nette du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés avec CSA est négative, l'institution financière court un risque de crédit sur Infrabel. Avec une position nette positive, Infrabel court un risque de crédit sur l'institution financière.

Comme exigé dans la politique financière, le Groupe a conclu des CSA's (Credit Support Annex) bilatéraux avec les contreparties des instruments financiers dérivés. Ces CSA's ont pour objet de réduire le risque de crédit mutuel. Suite à ces CSA's, le Groupe a versé des cautionnements aux contreparties dont les justes valeurs des instruments dérivés ont dépassé le seuil prévu. Les seuils sont définis dans le CSA par contrepartie et en fonction de leur qualité de crédit (rating).

Pour les contreparties avec lesquelles le Groupe n'a pas conclu de CSA's, il s'agit des instruments considérés juridiquement comme des instruments dérivés mais qui économiquement ont les caractéristiques d'un dépôt.

## 4.3 Risque de liquidité

Lorsque des financements sont contractés, on tient compte de l'évolution prévue des cash flows futurs, dans le but d'équilibrer les flux de trésorerie d'entrée et de sortie. Les placements et emprunts doivent être alignés les uns sur les autres de façon à limiter au maximum les risques au niveau interne. Par ailleurs, le risque de liquidité est couvert par un étalement des échéances de la dette dans le temps. La durée résiduelle pondérée de la dette à long terme est fixée à 5 ans minimum.

Le tableau ci-dessous présente les échéances des flux de trésorerie futurs (nominal et intérêts) des actifs et passifs financiers.

Les montants contractuels des actifs et passifs financiers par nature sont les suivants au 31 décembre 2016:

	31/12/2016					
	Valeur comptable	Flux contractuels	< 1 an	1 - 2 ans	2 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actifs financiers</b>						
Créances commerciales et autres créances	1.568.544.232,00	1.568.544.232,00	557.963.710,15	41.068.753,84	151.652.960,50	817.858.807,51
Instruments financiers dérivés	42.517.959,80	42.517.959,80				42.517.959,80
Autres actifs financiers	599.248.990,87	745.105.257,29	1.995.606,81	3.991.213,62	5.986.820,42	733.131.616,44
<b>Total actifs financiers</b>	<b>2.210.311.182,67</b>	<b>2.356.167.449,09</b>	<b>559.959.316,95</b>	<b>45.059.967,46</b>	<b>157.639.780,92</b>	<b>1.593.508.383,75</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Dettes financières	3.441.284.372,91	4.546.170.735,95	525.167.238,91	220.128.367,33	414.581.622,75	3.386.293.506,96
Instruments financiers dérivés	59.847.265,85	59.847.265,85				59.847.265,85
Dettes commerciales et autres dettes	1.397.761.346,69	1.395.761.346,69	808.031.602,44	21.392.006,27	133.867.832,86	432.469.905,12
<b>Total passifs financiers</b>	<b>4.898.892.985,45</b>	<b>6.001.779.348,49</b>	<b>1.333.198.841,35</b>	<b>241.520.373,60</b>	<b>548.449.455,61</b>	<b>3.878.610.677,93</b>

Les montants contractuels des actifs et passifs financiers par nature sont les suivants au 31 décembre 2015:

	31/12/2015					
	Valeur comptable	Flux contractuels	< 1 an	1 - 2 ans	2 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actifs financiers</b>						
Créances commerciales et autres créances	1.591.371.382,46	1.591.371.382,46	689.256.497,12	32.563.323,01	145.217.860,91	724.333.701,42
Autres actifs financiers	26.216.146,19	26.216.146,19				26.216.146,19
Autres actifs financiers	578.397.896,40	747.100.864,10	1.995.606,81	3.991.213,62	5.986.820,42	735.127.223,25
<b>Total actifs financiers</b>	<b>2.195.985.425,05</b>	<b>2.364.688.392,75</b>	<b>691.252.103,93</b>	<b>36.554.536,63</b>	<b>151.204.681,33</b>	<b>1.485.677.070,86</b>
<b>Passifs financiers</b>						
Dettes financières	3.253.784.174,56	4.511.476.334,05	122.474.581,68	540.192.699,13	396.745.409,97	3.452.063.643,27
Instruments financiers dérivés	75.377.018,03	75.377.018,03				75.377.018,03
Dettes commerciales et autres dettes	1.392.796.017,08	1.392.796.017,08	795.563.355,36	18.919.996,73	82.072.755,19	496.239.909,80
<b>Total passifs financiers</b>	<b>4.642.668.287,66</b>	<b>6.452.690.024,34</b>	<b>1.261.061.367,72</b>	<b>628.247.478,98</b>	<b>389.164.899,58</b>	<b>4.174.216.278,07</b>

## 4.4 Risque de « Fair value »

Le tableau ci-dessous ventile les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon les trois niveaux de hiérarchie de la juste valeur. Celle-ci est déterminée sur la base suivante:

- Niveau 1: des cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2: des données autres que les cours/prix cotés de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivés de prix).
- Niveau 3: des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

La hiérarchie de « fair value » au 31 décembre 2016 est la suivante:

Actif	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>			
Titres à revenu fixe et comptes à terme > 3 mois		573.429.118,01	
Autres créances		1.032.991.173,59	
Instruments financiers dérivés		42.517.959,80	
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>1.648.938.251,40</b>	<b>0,00</b>
Passif	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>			
Dettes financières		3.361.668.528,97	
Instruments financiers dérivés		59.847.265,85	
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>3.421.515.794,82</b>	<b>0,00</b>

La hiérarchie de « fair value » au 31 décembre 2015 est la suivante:

Actif	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>			
Titres à revenu fixe et comptes à terme > 3 mois		554.195.508,15	
Autres créances		955.488.302,69	
Instruments financiers dérivés		26.216.146,19	
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>1.535.899.957,03</b>	<b>0,00</b>
Passif	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>			
Dettes financières		3.227.536.667,75	
Instruments financiers dérivés		75.377.018,03	
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>3.302.913.685,78</b>	<b>0,00</b>

Pour estimer la juste valeur des instruments financiers, les hypothèses et méthodes retenues sont:

- pour les participations dans des sociétés et les placements cotés en bourse : leur valeur de cotation;
- pour les participations dans des sociétés non cotées : estimation par référence à des transactions de ventes récentes de ces sociétés non cotées et, en l'absence de telles transactions, sur base de différentes techniques d'évaluation, comme l'actualisation des flux de trésorerie futurs et la méthode des multiples;
- pour les créances commerciales et les autres actifs circulants : juste valeur compte tenu de leur échéance;
- pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie : juste valeur compte tenu de leur échéance.



# Note 5

## Périmètre de consolidation

Les filiales en intégration globale du Groupe Infrabel se présentent comme suit :

Nom	Forme juridique	Quote-part dans les droits de vote en %		Localisation du siège social	Numéro de TVA/d'entreprise
		au 31 décembre 2016	2015		
Infrabel	SA de droit public	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0869.763.267
Tuc Rail	SA	75,00%	75,00%	Bruxelles	BE0447.914.029
Chantier de Créosotage de Bruxelles	SA	51,00%	51,00%	Bruxelles	BE0428.821.954
Woodprotect Belgium	SA	99,89%	99,89%	Gand	BE0442.279.220
SPV 162	SA	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0886.279.892
SPV Brussels Port	SA	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0889.172.472
SPV Zwankendamme	SA	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0888.985.105
bilio	SA	100,00%	100,00%	Bruxelles	BE0476.975.427

En comparaison avec le 31 décembre 2015, le périmètre de consolidation en 2016 pour les filiales en intégration globale est resté inchangé.

Les sociétés mises en équivalence sont les suivantes:

Nom	Forme juridique	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA/d'entreprise
		2016	2015		
Corridor North Sea - Mediterranean	GEIE	21,80%	21,80%	Luxembourg (LU)	LU21840285
HR Rail	SA de droit public	20,00%	20,00%	Bruxelles	BE0541.591.352
Rail Facilities	SA	20,00%	20,00%	Bruxelles	BE0403.265.325
AlphaCloud	SA	50,00%	50,00%	Malines	BE0830.343.457
Corridor Rhine-Alpine	GEIE	25,00%	25,00%	Frankfurt am Main (DE)	DE261369711
Corridor North Sea - Baltic	GEIE	16,67%	0,00%	Varsovie (PL)	PL1132903811

En comparaison avec le 31 décembre 2015, le GEIE Rail Freight Corridor North Sea-Baltic a été ajouté, comme il a été établi en 2016.

# Note 6

## Regroupements d'entreprises

---

Il n'y a pas eu de regroupement d'entreprises dans le courant de l'année 2016.



# Note 7

## Immobilisations incorporelles

Les mutations dans les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2016 se résument comme suit:

Valeur d'acquisition					
	Logiciels	Droit d'exploitation	Autres immobilisations	Goodwill	Immobilisations incorporelles
Au 1 janvier 2016	301.450.821,08	1.360.000.000,00	13.153.530,21	115.164.501,25	1.789.768.852,54
Acquisitions	20.342.462,30	0,00	1.587.554,59	0,00	21.930.016,89
Production immobilisée	37.923.582,30	0,00	0,00	0,00	37.923.582,30
Désaffectations	-7.957.662,00	0,00	-18.789,38	0,00	-7.976.451,38
Cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts	-2.542.863,97	0,00	231.075,63	0,00	-2.311.788,34
Au 31 décembre 2016	349.216.339,71	1.360.000.000,00	14.953.371,05	115.164.501,25	1.839.334.212,01
Amortissements et pertes de valeur					
	Logiciels	Droit d'exploitation	Autres immobilisations	Goodwill	Immobilisations incorporelles
Au 1 janvier 2016	-136.576.521,82	-151.111.111,13	-11.816.205,88	0,00	-299.503.838,83
Amortissements actés	-41.579.429,84	-13.737.373,74	-1.009.335,30	0,00	-56.326.138,88
Pertes de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Désaffectations	7.957.662,00	0,00	18.789,38	0,00	7.976.451,38
Cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts	1.371.952,79	0,00	0,49	0,00	1.371.953,28
Au 31 décembre 2016	-168.826.336,87	-164.848.484,87	-12.806.751,31	0,00	-346.481.573,05
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	180.390.002,84	1.195.151.515,13	2.146.619,74	115.164.501,25	1.492.852.638,96

Les mutations dans les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2015 se résument comme suit :

Valeur d'acquisition					
	Logiciels	Droit d'exploitation	Autres immobilisations	Goodwill	Immobilisations incorporelles
Au 1 janvier 2015	280.895.608,31	1.360.000.000,00	3.270.530,23	115.164.501,25	1.759.330.639,79
Acquisitions	16.615.290,10	0,00	409.744,10	0,00	17.025.034,20
Production immobilisée	26.574.094,36	0,00	0,00	0,00	26.574.094,36
Désaffectations	-10.013.725,39	0,00	-366.168,02	0,00	-10.379.893,41
Cessions	-326.109,57	0,00	0,00	0,00	-326.109,57
Transferts	-12.294.336,73	0,00	9.839.423,90	0,00	-2.454.912,83
Au 31 décembre 2015	301.450.821,08	1.360.000.000,00	13.153.530,21	115.164.501,25	1.789.768.852,54
Amortissements et pertes de valeur					
	Logiciels	Droit d'exploitation	Autres immobilisations	Goodwill	Immobilisations incorporelles
Au 1 janvier 2015	-114.113.377,51	-137.373.737,39	-668.795,84	0,00	-252.155.910,74
Amortissements actés	-39.972.605,30	-13.737.373,74	-1.994.785,91	0,00	-55.704.764,95
Pertes de valeur	-905.954,54	0,00	0,00	0,00	-905.954,54
Désaffectations	10.013.725,39	0,00	366.168,02	0,00	10.379.893,41
Cessions	78.259,31	0,00	0,00	0,00	78.259,31
Transferts	8.323.430,83	0,00	-9.518.792,15	0,00	-1.195.361,32
Au 31 décembre 2015	-136.576.521,82	-151.111.111,13	-11.816.205,88	0,00	-299.503.838,83
Valeur comptable nette au 31 décembre 2015	164.874.299,26	1.208.888.888,87	1.337.324,33	115.164.501,25	1.490.265.013,71

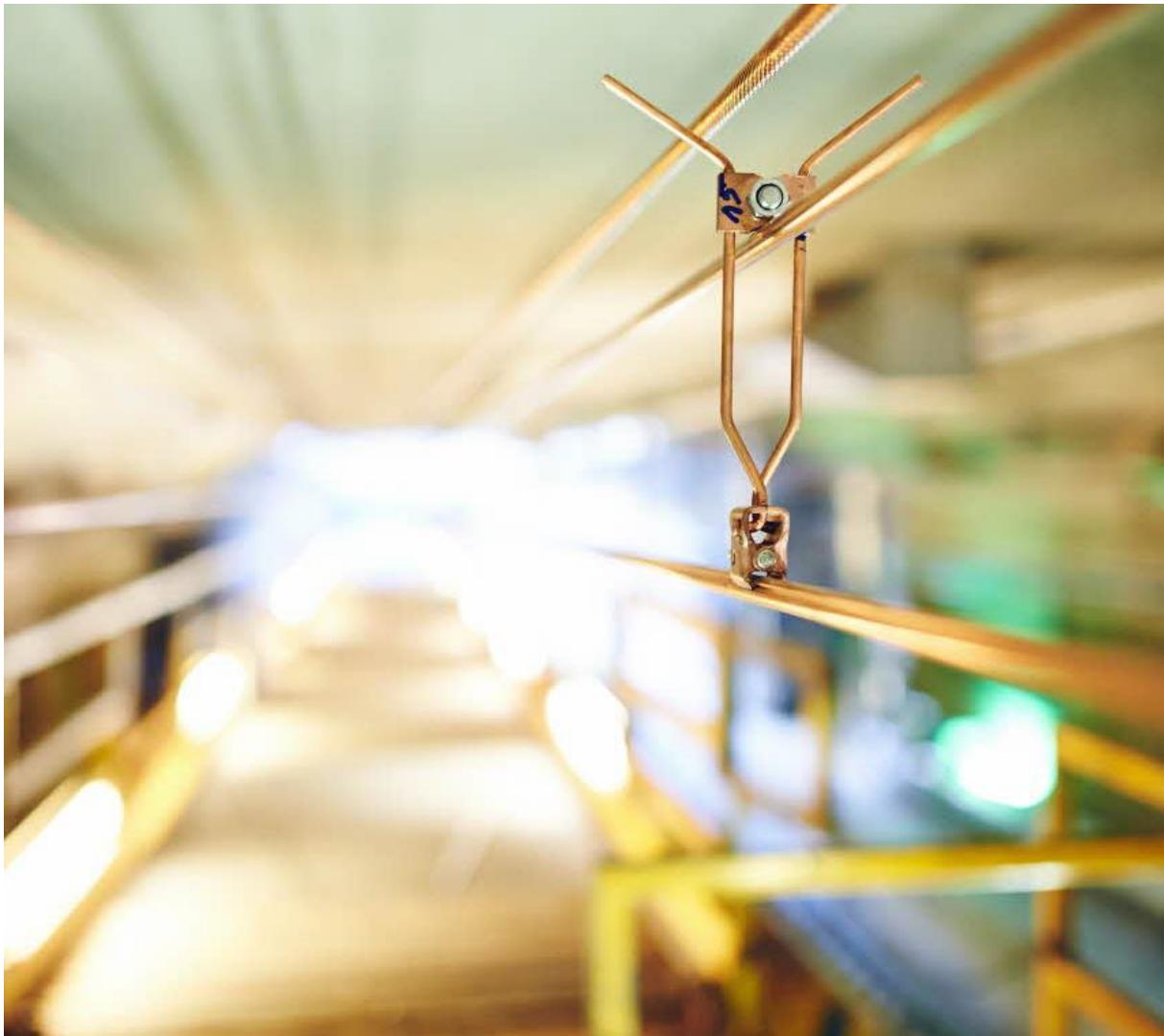
Le goodwill résulte de la réforme du Groupe SNCB au 1 janvier 2014 et reflète la différence entre la valeur de l'actif net repris selon les IFRS et selon les normes comptables belges. La valeur de l'actif net repris est de 115.164.501,25€ plus basse selon les IFRS que selon les normes comptables belges, principalement à cause d'une valeur plus élevée de la dette financière, vu qu'elle est évaluée à la valeur réelle en IFRS.

Les logiciels incluent des applications informatiques spécifiques telles que SAP.

Le droit d'exploitation comprend le droit d'exploitation du réseau ferroviaire belge, amortissable en 99 ans.

Le Groupe ne détient pas d'immobilisations incorporelles dans le cadre de contrats de location-financement.

Le Groupe ne dispose pas d'immobilisations incorporelles d'une durée de vie indéfinie.



# Note 8

## Immobilisations corporelles

### 8.1 Immobilisations corporelles

Les mutations dans les immobilisations corporelles au 31 décembre 2016 sont présentées dans le tableau ci-dessous:

	Terrains	Constructions	Constructions ferroviaires	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles
<b>Valeur d'acquisition</b>								
Au 1 janvier 2016	1.605.831.498,88	674.473.914,65	5.612.925.584,50	11.938.997.754,22	164.263.072,66	1.299.607.280,41	3.246.493.610,79	24.542.592.716,11
Acquisitions	6.256,44	17.851.965,20	48.726.952,76	134.433.990,95	1.532.755,92	20.690.603,64	339.431.190,83	562.673.715,74
Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	289.685.663,61	289.685.663,61
Désaffectations	0,00	-871.405,01	-475.876,23	-111.002.014,59	-3.997.594,16	-13.295.110,39	0,00	-129.642.000,38
Cessions	-142,32	0,00	0,00	0,00	0,00	-2.152.094,12	0,00	-2.152.236,44
Plus-values de réévaluation - réserves	-233.841,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-233.841,61
Transferts	329.608,71	51.953.834,93	198.044.421,48	825.312.515,96	2.002.766,23	101.425.175,91	-1.181.527.968,32	-2.459.645,10
Au 31 décembre 2016	1.605.933.380,10	743.408.309,77	5.859.221.082,51	12.787.754.481,60	163.801.000,65	1.406.148.483,89	2.694.082.496,91	25.260.349.235,43
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>								
	Terrains	Constructions	Constructions ferroviaires	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles
Au 1 janvier 2016	0,00	-247.578.874,33	-727.221.481,88	-5.333.458.283,28	-83.384.282,20	-821.906.899,40		-7.213.549.821,09
Amortissements actés	0,00	-27.507.253,65	-70.738.371,30	-393.493.415,72	-6.824.095,64	-68.673.784,17		-567.236.920,48
Désaffectations	0,00	871.405,01	475.876,23	111.052.030,07	3.997.594,16	16.765.070,11		133.161.975,58
Cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2.080.714,18		2.080.714,18
Transferts	0,00	184.867,98	-356.978,87	-5.322.274,91	0,00	5.400.537,60		-93.848,20
Ecart de conversion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Au 31 décembre 2016	0,00	-274.029.854,99	-797.840.955,82	-5.621.221.943,84	-86.210.783,68	-866.334.361,68		-7.645.637.900,01
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2016</b>	<b>1.605.933.380,10</b>	<b>469.378.454,78</b>	<b>5.061.380.126,69</b>	<b>7.166.532.537,76</b>	<b>77.590.216,97</b>	<b>539.814.122,21</b>	<b>2.694.082.496,91</b>	<b>17.614.711.335,42</b>

Les mutations dans les immobilisations corporelles au 31 décembre 2015 sont présentées dans le tableau ci-dessous:

	Terrains	Constructions	Constructions ferroviaires	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles
<b>Valeur d'acquisition</b>								
Au 1 janvier 2015	1.592.202.911,19	564.039.998,79	5.061.216.559,17	10.955.485.939,81	152.343.447,87	1.237.901.054,97	4.214.100.285,48	23.777.290.197,28
Acquisitions	1.290.156,51	5.253.041,47	40.038.394,52	172.010.151,13	5.799.480,52	18.521.054,58	427.473.230,58	670.385.509,31
Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280.015.226,98	280.015.226,98
Désaffectations	0,00	-17.621.413,81	-1.031.215,49	-125.460.405,79	-2.428.190,85	-45.777.685,36	0,00	-192.318.911,30
Cessions	-272.521,25	-10.886.835,26	0,00	0,00	0,00	-43.950.022,91	-79.863,63	-55.189.243,05
Plus-values de réévaluation - réserves	-2.603,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2.603,52
Transferts	12.613.555,95	133.689.123,46	512.701.846,30	936.962.069,07	8.548.335,12	132.912.879,13	-1.675.015.268,62	62.412.540,41
Au 31 décembre 2015	1.605.831.498,88	674.473.914,65	5.612.925.584,50	11.938.997.754,22	164.263.072,66	1.299.607.280,41	3.246.493.610,79	24.542.592.716,11
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>								
	Terrains	Constructions	Constructions ferroviaires	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Immobilisations corporelles
Au 1 janvier 2015	0,00	-232.159.451,16	-661.673.637,19	-5.049.740.523,37	-78.588.967,99	-792.326.961,03		-6.814.489.540,74
Amortissements actés	0,00	-31.541.807,66	-66.500.598,53	-409.847.660,10	-7.031.673,64	-75.505.141,17		-590.426.881,10
Désaffectations	0,00	17.621.413,81	1.031.215,49	125.460.405,79	2.428.190,85	45.673.642,31		192.214.868,25
Cessions	0,00	9.063.582,42	0,00	0,00	0,00	30.424.750,02		39.488.332,44
Transferts	0,00	-10.562.611,74	-78.461,65	669.494,40	-191.831,42	-30.173.189,53		-40.336.599,94
Au 31 décembre 2015	0,00	-247.578.874,33	-727.221.481,88	-5.333.458.283,28	-83.384.282,20	-821.906.899,40		-7.213.549.821,09
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2015</b>	<b>1.605.831.498,88</b>	<b>426.895.040,32</b>	<b>4.885.704.102,62</b>	<b>6.605.539.470,94</b>	<b>80.878.790,46</b>	<b>477.700.381,01</b>	<b>3.246.493.610,79</b>	<b>17.329.042.895,02</b>

## 8.2 Pertes de valeur

Les tests de pertes de valeur des actifs sont effectués sur la base des 'cash generating units' (CGU) qui correspondent aux entités juridiques. Aucune perte de valeur a été enregistrée en 2016.

## 8.3 Immobilisations corporelles en location-financement

Le Groupe détient les actifs suivants, inclus dans le total des immobilisations corporelles, dans le cadre de contrats de location-financement au 31 décembre 2016:

<b>Valeur d'acquisition</b>		
	<b>Installations, machines et équipements</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>	<b>45.701.474,00</b>	<b>45.701.474,00</b>
Transferts	-269.951,57	-269.951,57
<b>Solde au terme de l'exercice</b>	<b>45.431.522,43</b>	<b>45.431.522,43</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>		
	<b>Installations, machines et équipements</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>	<b>-38.402.430,13</b>	<b>-38.402.430,13</b>
Amortissements actés	-605.580,74	-605.580,74
Désaffectations	50.015,48	50.015,48
Transferts	282.186,65	282.186,65
<b>Solde au terme de l'exercice</b>	<b>-38.675.808,74</b>	<b>-38.675.808,74</b>
<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice</b>	<b>6.755.713,69</b>	<b>6.755.713,69</b>

Le Groupe détient les actifs suivants, inclus dans le total des immobilisations corporelles, dans le cadre de contrats de location-financement au 31 décembre 2015:

<b>Valeur d'acquisition</b>		
	<b>Installations, machines et équipements</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>	<b>45.701.474,00</b>	<b>45.701.474,00</b>
<b>Solde au terme de l'exercice</b>	<b>45.701.474,00</b>	<b>45.701.474,00</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>		
	<b>Installations, machines et équipements</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>
<b>Au terme de l'exercice précédent</b>	<b>-37.736.646,63</b>	<b>-37.736.646,63</b>
Amortissements actés	-665.783,50	-665.783,50
<b>Solde au terme de l'exercice</b>	<b>-38.402.430,13</b>	<b>-38.402.430,13</b>
<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice</b>	<b>7.299.043,87</b>	<b>7.299.043,87</b>

# Note 9

## Participations mises en équivalence

### 9.1 Participations mises en équivalence

	31/12/2016	31/12/2015
Participations dans les coentreprises	492.611,56	245.773,54
Participations dans les entreprises associées	11.472.713,24	13.642.329,47
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>11.965.324,80</b>	<b>13.888.103,01</b>

### 9.2 Participations dans les coentreprises

Nom	Forme juridique	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA/d'entreprise
		2016	2015		
Corridor North Sea - Mediterranean	GEIE	21,80%	21,80%	Luxembourg (LU)	LU21840285
AlphaCloud	SA	50,00%	50,00%	Malines	BE0830.343.457
Corridor Rhine-Alpine	GEIE	25,00%	25,00%	Frankfurt am Main (DE)	DE261369711
Corridor North Sea - Baltic	GEIE	16,67%	0,00%	Varsovie (PL)	PL1132903811

Le 25 février 2016, le GEIE Rail Freight Corridor North Sea - Baltic a été fondé. La participation d'Infrabel dans ce GEIE est de 16,67 %.

Les mutations des coentreprises sont les suivantes:

	2016	2015
<b>Valeur comptable nette au début de la période</b>	<b>245.773,54</b>	<b>-31.632,20</b>
Quote-part du Groupe dans le résultat net	246.838,02	277.405,74
Quote-part du Groupe dans le résultat non-réalisé des entreprises mises en équivalence	0,00	0,00
<b>Valeur comptable nette à la fin de la période</b>	<b>492.611,56</b>	<b>245.773,54</b>

Les chiffres-clés au 31 décembre 2016 des coentreprises se résument comme suit:

	AlphaCloud	Corridor Rhine-Alpine	Corridor North Sea - Mediterranean	Corridor North Sea-Baltic	Total
Actifs non-courants	16.763.679,79	2.526,04	0,00	0,00	16.766.205,83
Actifs courants	2.418.627,69	3.399.035,23	1.219.032,40	96.532,23	7.133.227,55
<i>Dont</i>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.235.099,82	2.919.070,28	692.152,00	84.399,98	4.930.722,08
Passifs non courants	16.496.517,30	342.599,99	625.138,67	0,00	17.464.255,96
<i>Dont</i>					
Dettes financières	2.973.978,09	0,00	0,00	0,00	2.973.978,09
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passifs courants	1.801.290,68	2.920.033,80	593.893,73	2.771,33	5.317.989,54
<i>Dont</i>					
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	695.181,17	0,00	0,00	0,00	695.181,17
Dettes financières	695.181,17	0,00	0,00	0,00	695.181,17
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>884.499,50</b>	<b>138.927,48</b>	<b>0,00</b>	<b>93.760,90</b>	<b>1.117.187,88</b>
<b>Participations mises en équivalence</b>	<b>442.249,75</b>	<b>34.731,87</b>	<b>0,00</b>	<b>15.629,94</b>	<b>492.611,56</b>
<b>Compte de résultats abrégé</b>					
Produits d'exploitation	5.172.865,24	1.666.280,00	664.396,05	206.515,84	7.710.057,13
Produits d'intérêts	0,00	0,00	199,70	0,00	199,70
Charges d'intérêts	-222.967,58	0,00	-326,70	0,00	-223.294,28
Amortissements et pertes de valeur	-1.374.509,66	-739,33	0,00	0,00	-1.375.248,99
Impôts	-198.589,45	0,00	0,00	0,00	-198.589,45
<b>Résultat net</b>	<b>392.952,42</b>	<b>138.927,48</b>	<b>0,00</b>	<b>93.760,90</b>	<b>625.640,80</b>
<b>Quote-part du Groupe dans le résultat net</b>	<b>196.476,21</b>	<b>34.731,87</b>	<b>0,00</b>	<b>15.629,94</b>	<b>246.838,02</b>
Résultat non-réalisé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total du résultat réalisé et non-réalisé</b>	<b>392.952,42</b>	<b>138.927,48</b>	<b>0,00</b>	<b>93.760,90</b>	<b>625.640,80</b>
<b>Quote-part du Groupe dans le résultat non-réalisé des entreprises mises en équivalence</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Les chiffres-clés au 31 décembre 2015 des coentreprises se résument comme suit:

	AlphaCloud	Corridor Rhine-Alpine	Corridor North Sea - Mediterranean	Total
Actifs non-courants	17.814.446,87	0,00	0,00	17.814.446,87
Actifs courants	2.837.661,07	0,00	1.512.626,53	4.350.287,60
<i>Dont</i>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	767.942,13	0,00	982.336,12	1.750.278,25
Passifs non courants	18.393.444,38	0,00	436.444,30	18.829.888,68
<i>Dont</i>				
Dettes financières	2.898.123,32	0,00	0,00	2.898.123,32
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Passifs courants	1.767.116,48	0,00	1.076.182,23	2.843.298,71
<i>Dont</i>				
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	676.499,67	0,00	0,00	676.499,67
Dettes financières	676.499,67	0,00	0,00	676.499,67
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>491.547,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>491.547,08</b>
<b>Participations mises en équivalence</b>	<b>245.773,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>245.773,54</b>
<b>Compte de résultats abrégé</b>				
Produits d'exploitation	5.001.010,08	565.088,40	1.226.088,62	6.792.187,10
Produits d'intérêts	19,35	0,00	1.569,58	1.588,93
Charges d'intérêts	-490.105,67	0,00	-326,70	-490.432,37
Amortissements et pertes de valeur	-1.370.643,15	0,00	0,00	-1.370.643,15
Impôts	-222.263,99	0,00	0,00	-222.263,99
<b>Résultat net</b>	<b>425.549,98</b>	<b>258.523,01</b>	<b>0,00</b>	<b>684.072,99</b>
<b>Quote-part du Groupe dans le résultat net</b>	<b>212.774,99</b>	<b>64.630,75</b>	<b>0,00</b>	<b>277.405,74</b>
Résultat non-réalisé	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total du résultat réalisé et non-réalisé</b>	<b>425.549,98</b>	<b>258.523,01</b>	<b>0,00</b>	<b>684.072,99</b>
<b>Quote-part du Groupe dans le résultat non-réalisé des entreprises mises en équivalence</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## 9.3 Participations dans les entreprises associées

Nom	Forme juridique	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA/d'entreprise
		2016	2015		
HR Rail	SA de droit public	20,00%	20,00%	Bruxelles	BE0541.591.352
Rail Facilities	SA	20,00%	20,00%	Bruxelles	BE0403.265.325

Les mutations des entreprises associées sont les suivantes:

	2016	2015
<b>Valeur comptable nette au début de la période</b>	<b>13.642.329,46</b>	<b>13.188.618,31</b>
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	-661.466,75	-550.867,00
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence	-1.263.149,48	1.212.828,15
Dividendes	-245.000,00	-208.250,00
<b>Valeur comptable nette à la fin de la période</b>	<b>11.472.713,22</b>	<b>13.642.329,46</b>

Les chiffres-clés des entreprises associées au 31 décembre 2016 se résument comme suit:

	HR Rail	Rail Facilities	Total
Actifs non-courants	43.402.284,66	12.317.163,79	55.719.448,45
Actifs courants	461.445.211,65	3.512.188,69	464.957.400,34
<i>Dont</i>			0,00
Dépôts à terme	16.325.906,50	0,00	16.325.906,50
Trésorerie et équivalents de trésorerie	113.434.107,71	1.262.545,13	114.696.652,84
Trésorerie et équivalents de trésorerie	129.760.014,21	1.262.545,13	131.022.559,34
Passifs non courants	69.209.684,12	3.755.586,90	72.965.271,02
<i>Dont</i>			0,00
Dettes financières	0,00	3.755.586,90	3.755.586,90
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00
Passifs courants	423.079.879,67	1.465.891,14	424.545.770,81
<i>Dont</i>			0,00
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0,00	0,00	0,00
Dettes financières	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>12.557.932,52</b>	<b>10.607.874,44</b>	<b>23.165.806,96</b>
<b>Participations mises en équivalence</b>	<b>6.274.854,76</b>	<b>5.197.858,48</b>	<b>11.472.713,24</b>
<b>Compte de résultats abrégé</b>			
Produits d'exploitation	1.992.977.320,38	8.799.482,51	2.001.776.802,89
Produits d'intérêts	215.796,40	0,00	215.796,40
Charges d'intérêts	-640.633,13	-177.324,27	-817.957,40
Amortissements et pertes de valeur	-8.559.086,54	0,00	-8.559.086,54
Impôts	-88.235,58	-67.779,88	-156.015,46
<b>Résultat net</b>	<b>-1.600.101,20</b>	<b>250.169,06</b>	<b>-1.349.932,14</b>
<b>Quote-part du Groupe dans le résultat net</b>	<b>-784.049,59</b>	<b>122.582,84</b>	<b>-661.466,75</b>
Résultat non-réalisé	-2.577.856,08	0,00	-2.577.856,08
<b>Total du résultat réalisé et non-réalisé</b>	<b>-4.177.957,28</b>	<b>250.169,06</b>	<b>-3.927.788,22</b>
<b>Quote-part du Groupe dans le résultat non-réalisé des entreprises mises en équivalence</b>	<b>-1.263.149,48</b>	<b>0,00</b>	<b>-1.263.149,48</b>

Les chiffres-clés des entreprises associées au 31 décembre 2015 se résument comme suit:

	HR Rail	Rail Facilities	Total
Actifs non-courants	50.106.100,26	15.955.477,30	66.061.577,56
Actifs courants	440.877.587,38	4.014.243,87	444.891.831,25
<i>Dont</i>			0,00
Dépôts à terme	3.987.048,32	0,00	3.987.048,32
Trésorerie et équivalents de trésorerie	183.187.996,89	1.091.166,98	184.279.163,87
Trésorerie et équivalents de trésorerie	187.175.045,21	1.091.166,98	188.266.212,19
Passifs non courants	72.431.006,60	3.755.586,90	76.186.593,50
<i>Dont</i>			0,00
Dettes financières	0,00	3.755.586,90	3.755.586,90
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00
Passifs courants	401.816.791,23	5.356.428,89	407.173.220,12
<i>Dont</i>			0,00
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0,00	847.981,91	847.981,91
Dettes financières	5.237.827,89	847.981,91	6.085.809,80
Instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>16.735.889,81</b>	<b>10.857.705,38</b>	<b>27.593.595,19</b>
<b>Participations mises en équivalence</b>	<b>8.322.053,84</b>	<b>5.320.275,64</b>	<b>13.642.329,47</b>
<b>Compte de résultats abrégé</b>			
Produits d'exploitation	2.083.106.693,57	7.512.288,44	2.090.618.982,01
Produits d'intérêts	220.198,79	131,34	220.330,13
Charges d'intérêts	-451.477,83	-206.966,89	-658.444,72
Amortissements et pertes de valeur	-8.338.426,05	0,00	-8.338.426,05
Impôts	-579.105,74	-183.158,66	-762.264,40
<b>Résultat net</b>	<b>-1.639.847,32</b>	<b>515.628,96</b>	<b>-1.124.218,36</b>
<b>Quote-part du Groupe dans le résultat net</b>	<b>-803.525,19</b>	<b>252.658,19</b>	<b>-550.867,00</b>
Résultat non-réalisé	2.475.159,48	0,00	2.475.159,48
<b>Total du résultat réalisé et non-réalisé</b>	<b>835.312,16</b>	<b>515.628,96</b>	<b>1.350.941,12</b>
<b>Quote-part du Groupe dans le résultat non-réalisé des entreprises mises en équivalence</b>	<b>1.212.828,15</b>	<b>0,00</b>	<b>1.212.828,15</b>

# Note 10

## Créances commerciales et autres débiteurs

Les créances commerciales non-courantes et courantes et les autres débiteurs se présentent comme suit:

### Non courantes

Créances commerciales et autres créances	31/12/2016	31/12/2015
Créances commerciales - valeur d'acquisition	0,00	0,00
Créances commerciales - réduction de valeur	0,00	0,00
<b>Créances commerciales</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres créances - valeur d'acquisition	928.689.534,51	864.222.641,16
Autres créances - ajustement à la juste valeur	104.301.639,08	91.265.661,53
Autres créances - réduction de valeur	0,00	0,00
<b>Autres créances</b>	<b>1.032.991.173,59</b>	<b>955.488.302,69</b>
<b>Charges à reporter &amp; produits acquis</b>	<b>110.939.675,97</b>	<b>114.219.347,09</b>
<b>Créances commerciales et autres créances</b>	<b>1.143.930.849,56</b>	<b>1.069.707.649,78</b>

### Courantes

Créances commerciales et autres créances	31/12/2016	31/12/2015
Créances commerciales	211.354.867,97	289.117.869,09
Créances commerciales - réduction de valeur	-12.545.959,88	-15.039.845,19
<b>Créances commerciales</b>	<b>198.794.973,05</b>	<b>274.078.023,90</b>
Autres créances	187.391.076,92	214.634.711,23
Autres créances - réduction de valeur	-11.488.707,44	-15.468.790,59
<b>Autres créances</b>	<b>175.902.369,48</b>	<b>199.165.920,64</b>
Créances relatives aux contrats de construction	39.229.894,28	37.078.368,30
Créances relatives aux contrats de construction - réduction de valeur	-7.063.341,50	-5.738.426,20
<b>Créances relatives aux contrats de construction</b>	<b>32.166.552,78</b>	<b>31.339.942,10</b>
<b>Charges à reporter &amp; produits acquis</b>	<b>17.749.487,13</b>	<b>17.079.846,14</b>
<b>Créances commerciales et autres créances</b>	<b>424.613.382,44</b>	<b>521.663.732,78</b>
<b>Total créances commerciales et autres créances</b>	<b>1.568.544.232,00</b>	<b>1.591.371.382,56</b>

Les autres créances commerciales non-courantes et courantes comprennent principalement au 31 décembre 2016:

- La créance sur l'Etat belge concernant le PPP Diabolo;
- Les créances sur l'Etat belge pour la réalisation de travaux d'infrastructure divers.

L'évolution des pertes de valeurs sur les créances commerciales et autres débiteurs peut être résumé comme suit:

<b>Non courantes</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Pertes de valeur	0,00	0,00
Reprises de pertes de valeur	0,00	0,00
<b>Pertes de valeur sur créances commerciales et autres créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>Courantes</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Pertes de valeur	11.241.041,51	12.006.220,82
Reprises de pertes de valeur	-16.639.768,94	-236.311,34
<b>Pertes de valeur sur créances commerciales et autres créances</b>	<b>-5.398.727,43</b>	<b>11.769.909,48</b>

# Note 11

## Contrats de construction

Contrats de construction		Note	31/12/2016	31/12/2015
Créances relatives aux contrats de construction	10	32.166.552,78	31.339.942,10	
Dettes pour les contrats de construction	23	25.937.496,03	23.049.358,18	

		31/12/2016	31/12/2015
Cumul des:	Balance d'ouverture	31.339.942,10	47.759.052,77
	Bénéfices/Pertes comptabilisés	119.647,75	-779.516,54
	Réductions/Pertes de valeur	-1.060.172,17	-1.403.928,96
	Facturations intermédiaires	1.560.753,32	-14.235.668,04
	Transferts	206.381,78	2,87
<b>Montant dû par clients pour les travaux des contrats de construction</b>		<b>32.166.552,78</b>	<b>31.339.942,10</b>
Dettes pour les contrats de construction		25.937.496,03	23.049.358,18
<b>Dettes pour les contrats de construction</b>		<b>25.937.496,03</b>	<b>23.049.358,18</b>

Les produits et les coûts associés aux contrats de construction pour le compte de tiers doivent être comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement des travaux. En cas de marge négative attendue, une charge est actée à concurrence de la totalité de la perte estimée. Le degré d'avancement des travaux est déterminé par le rapport entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat.

# Note 12

## Instruments financiers dérivés

---

Infrabel utilise des swaps d'intérêts et des swaps de devises dans le cadre de la couverture des risques d'intérêt et risques de change et ce, conformément à la politique financière d'Infrabel.

Pour plus d'information, vous pouvez vous référer à la note 4 'Gestion du capital et des risques financiers'.

Dans les tableaux ci-dessous, la juste valeur des swaps est décomposée en trois parties:

- le nominal : différence entre la valeur du nominal de la jambe à recevoir et celui de la jambe à payer, converti au cours de clôture;
- l'ajustement à la juste valeur;
- les produits acquis et charges à imputer.

Le détail des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2016 est le suivant:

Actif	Nominal	Ajustements à la juste valeur	Produits acquis	Total
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>				
	<b>3.329.073,10</b>	<b>36.431.822,71</b>	<b>2.757.063,92</b>	<b>42.517.959,73</b>
Swaps de devises	3.329.073,10	36.431.822,71	2.757.063,92	42.517.959,73
<b>Total partie non courante</b>	<b>3.329.073,10</b>	<b>36.431.822,71</b>	<b>2.757.063,92</b>	<b>42.517.959,73</b>
Passif	Nominal	Ajustements à la juste valeur	Charges à imputer	Total
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>				
	<b>50.357.704,22</b>	<b>-100.006.977,79</b>	<b>0,00</b>	<b>-49.649.273,57</b>
Swaps de taux	50.357.704,22	-100.006.977,79	0,00	-49.649.273,57
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie non courante</b>	<b>50.357.704,22</b>	<b>-100.006.977,79</b>	<b>0,00</b>	<b>-49.649.273,57</b>
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>				
	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-8.474.435,38</b>	<b>-8.474.435,38</b>
Swaps de taux	0,00	0,00	-8.474.435,38	-8.474.435,38
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>-1.723.556,90</b>	<b>0,00</b>	<b>-1.723.556,90</b>
Autres	0,00	-1.723.556,90	0,00	-1.723.556,90
<b>Total partie courante</b>	<b>0,00</b>	<b>-1.723.556,90</b>	<b>-8.474.435,38</b>	<b>-10.197.992,28</b>

Les swaps de taux concernent des couvertures d'un taux d'intérêt variable vers un taux d'intérêt fixe, ou vice versa, liées aux dettes financières.

Les swaps de devises concernent des couvertures par 2 swaps Cross Currency (EUR/USD). La contrepartie verse les dollars qu'Infrabel doit payer sur les emprunts (jambe recevante) et nous payons les intérêts et les amortissements de capital en euros (jambe payante).

Les autres instruments financiers dérivés concernent certains dérivés incorporés dans des contrats de prêt, notamment des options de prolongation des durées de ces contrats qui peuvent être exécutées par la contrepartie.

Le détail des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2015 est le suivant:

Actif	Nominal	Ajustements à la juste valeur	Produits acquis	Total
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>				
	-1.298.644,31	25.113.843,51	2.400.946,99	26.216.146,19
Swaps de devises	-1.298.644,31	25.113.843,51	2.400.946,99	26.216.146,19
<b>Total partie non courante</b>	<b>-1.298.644,31</b>	<b>25.113.843,51</b>	<b>2.400.946,99</b>	<b>26.216.146,19</b>
Passif	Nominal	Ajustements à la juste valeur	Charges à imputer	Total
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>43.602.697,10</b>	<b>-110.182.432,08</b>	<b>0,00</b>	<b>-66.579.734,98</b>
Swaps de taux	43.602.697,10	-110.182.432,08	0,00	-66.579.734,98
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total partie non courante</b>	<b>43.602.697,10</b>	<b>-110.182.432,08</b>	<b>0,00</b>	<b>-66.579.734,98</b>
<b>Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-8.751.278,87</b>	<b>-8.751.278,87</b>
Swaps de taux	0,00	0,00	-8.751.278,87	-8.751.278,87
<b>Autres instruments financiers dérivés</b>	<b>0,00</b>	<b>-46.004,18</b>	<b>0,00</b>	<b>-46.004,18</b>
Autres	0,00	-46.004,18	0,00	-46.004,18
<b>Total partie courante</b>	<b>0,00</b>	<b>-46.004,18</b>	<b>-8.751.278,87</b>	<b>-8.797.283,05</b>

# Note 13

## Autres actifs financiers

Le tableau ci-dessous présente les mouvements des années 2016 et 2015 pour les autres actifs financiers.

	31/12/2016	31/12/2015
<b>Au 1 janvier</b>	<b>578.397.896,40</b>	<b>517.240.017,75</b>
Acquisitions	19.387.638,61	5.187.840,69
Créances encaissées (et assimilées)	-1.481.342,02	-587.824,04
Augmentation de capital	752.100,00	0,00
Reprise des pertes de valeur	0,00	9.897,50
Ajustement de juste valeur	-16.914.208,80	47.879.340,60
Transferts - non courant à courant	6.820.000,00	0,00
Transferts - autres	-0,03	0,00
Ecarts de conversion	10.835.640,01	6.440.365,56
Produits acquis	1.451.266,70	2.228.258,34
<b>Au 31 décembre</b>	<b>599.248.990,87</b>	<b>578.397.896,40</b>

Le détail des autres immobilisations financières au 31 décembre 2016 est le suivant:

Autres immobilisations financières	Ajustement à la juste valeur			Total
	Nominal		Produits acquis	
Créances sur participations MEQ	6.390.897,72			6.390.897,72
Autres participations (non consolidées)	1.286.442,21			1.286.442,21
Cautionnements	20.811,45			20.811,45
Titres à revenu fixe et comptes à terme > 3 mois	435.795.218,49	137.633.899,52	18.121.721,48	591.550.839,49
<b>Total au 31 décembre 2016</b>	<b>443.493.369,87</b>	<b>137.633.899,52</b>	<b>18.121.721,48</b>	<b>599.248.990,87</b>

Le détail des autres immobilisations financières au 31 décembre 2015 est le suivant:

Autres immobilisations financières	Ajustement à la juste valeur			Total
	Nominal		Produits acquis	
Créances sur participations MEQ	6.995.452,40			6.995.452,40
Autres participations (non consolidées)	534.342,21			534.342,21
Cautionnements	2.138,86			2.138,86
Titres à revenu fixe et comptes à terme > 3 mois	399.647.399,83	154.548.108,32	16.670.454,78	570.865.962,93
<b>Total au 31 décembre 2015</b>	<b>407.179.333,30</b>	<b>154.548.108,32</b>	<b>16.670.454,78</b>	<b>578.397.896,40</b>

Les autres actifs financiers concernent entre autres:

- Dépôts et placements non courants détenus pour couvrir certaines dettes non courantes. Ces placements non courants évoluent en fonction de la juste valeur des dettes concernées. Ils sont également soumis aux fluctuations des cours de change (EUR/USD).
- Une créance sur AlphaCloud SA de 6.390.897,72€;

# Note 14

## Stocks

La valeur comptable nette des stocks est comme suit:

	31/12/2016	31/12/2015
Matières premières	46.469,42	29.850,76
Fournitures	234.900.174,68	240.556.897,39
En-cours de production	6.622.195,29	6.456.553,75
Produits finis	3.768.463,16	4.504.314,13
Marchandises	2.144.083,72	1.405.202,22
<b>Stocks</b>	<b>247.481.386,27</b>	<b>252.952.818,25</b>

Le Groupe Infrabel a établi des procédures qui prennent en compte, par moyen de réductions de valeur, l'obsolescence des stocks qui n'ont pas connu de rotation pendant une certaine période de temps.

La valeur nette comptable des stocks se compose de 268.256.659,03€ (2015: 275.768.828,27€) de stocks sur lesquels des réductions de valeur de 20.775.272,76€ (2015: 22.816.010,02€) ont été appliquées.

L'impact sur le résultat net des réductions de valeur sur stocks est comme suit:

Réductions de valeur sur stocks - impact sur le résultat net	31/12/2016	31/12/2015
Pertes de valeur	68,49	0,00
Reprises de pertes de valeur	2.040.805,75	896.880,23
<b>Impact sur le résultat net</b>	<b>-2.040.737,26</b>	<b>-896.880,23</b>

# Note 15

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

---

	31/12/2016	31/12/2015
Dépôts à terme < 90 jours	173.200.338,37	0,00
Comptes bancaires	193.680.280,05	176.303.105,52
Autres équivalents de trésorerie	2.264,70	1.598,13
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>366.882.883,12</b>	<b>176.304.703,65</b>

Les dépôts à court terme varient entre 1 jour et 3 mois en fonction des besoins en trésorerie du Groupe et rapportent des intérêts.

Au 31 décembre 2016, il y avait des dépôts à terme à moins de 90 jours pour 173.200.338,37€ (2015 : 0,00€).

Au 31 décembre 2016, le Groupe disposait de 1.000.000,00€ (2015: 1.000.000,00€) en lignes de crédit confirmées mais non tirées.

Le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie qui n'est pas disponible est de 0,00€ (2015 : 0,00€).

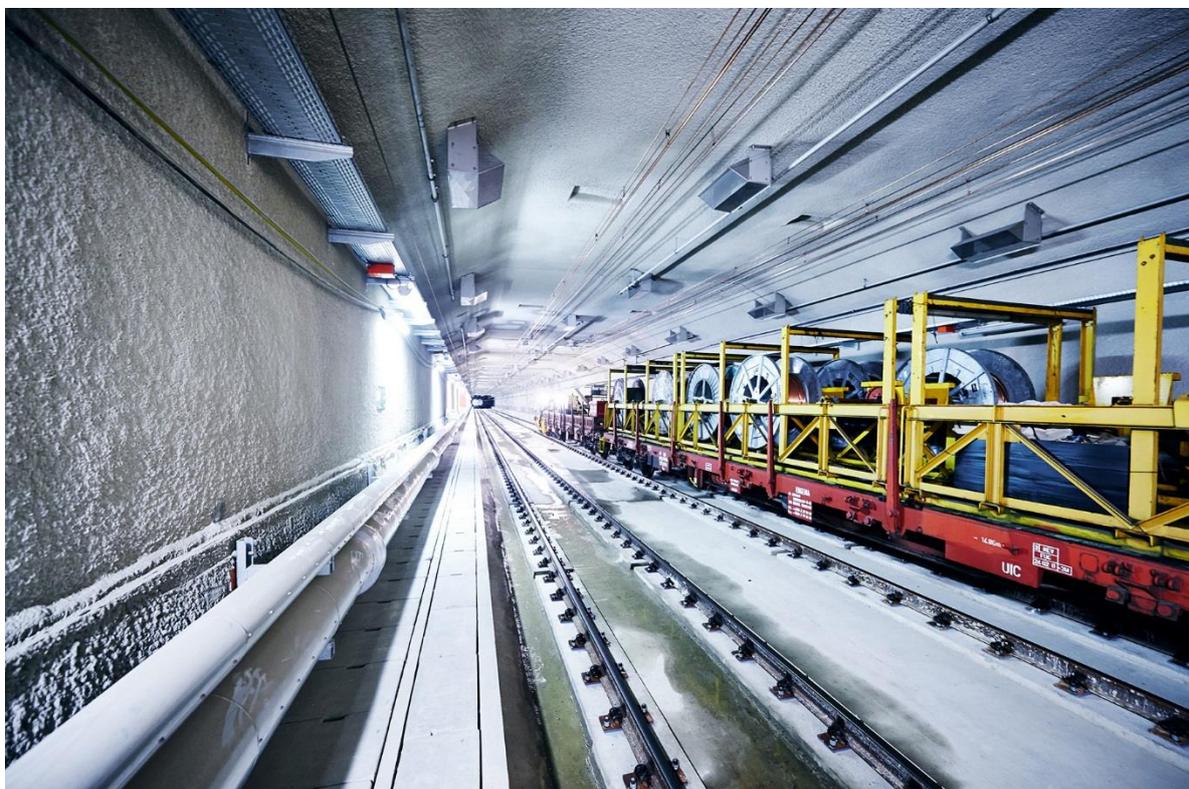
L'exposition aux risques financiers est présentée dans la note 4.

# Note 16

## Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente

---

Fin 2016, il n'y a aucun actif non courant classé comme détenu en vue de la vente.



# Note 17

## Capital et primes d'émission

L'évolution du nombre d'actions qui représentent le capital, se résume de la façon suivante:

	Total nombre d'actions	Nombre d'actions A	Nombre d'actions B
<b>Nombre d'actions au 1 janvier 2013</b>	<b>16.786.654</b>	<b>1.064.746</b>	<b>15.721.908</b>
<b>Nombre d'actions au 31 décembre 2013</b>	<b>16.786.654</b>	<b>1.064.746</b>	<b>15.721.908</b>
Split des actions au 1 janvier 2014	167.866.540	10.647.460	157.219.080
Emission d'actions suite à la scission partielle	42.433.200	42.059.950	373.250
Annulation des actions propres	-157.219.080		-157.219.080
<b>Nombre d'actions au 31 décembre 2014</b>	<b>53.080.660</b>	<b>52.707.410</b>	<b>373.250</b>
<b>Nombre d'actions au 31 décembre 2015</b>	<b>53.080.660</b>	<b>52.707.410</b>	<b>373.250</b>

Au 1 janvier 2013, la date de transition en IFRS pour le Groupe Infrabel, Infrabel avait émis en totalité 16.789.654 actions ordinaires avec droit de vote sans valeur nominal, dont 1.064.746 actions de catégorie A et 15.721.908 actions de catégorie B. Les actions catégorie A sont détenues par l'Etat, les actions de catégorie B sont détenues par des personnes autres que l'Etat.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2013 a décidé, avec date d'entrée en vigueur le 1 janvier 2014, de scinder les actions existantes par dix (10). Le capital est de ce fait représenté par 167.866.540 actions ordinaires.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, suite à la scission partielle de la SNCB fusionnée, d'augmenter le capital par émission de 42.059.950 actions de catégorie A et 373.250 actions de catégorie B. Suite à la scission partielle, Infrabel est devenu propriétaire de 157.219.080 actions propres. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2013 a décidé d'une diminution de capital par annulation de ces actions propres.

Au 31 décembre 2016, le capital d'Infrabel est représenté par 53.080.600 actions ordinaires avec droit de vote sans valeur nominale, correspondant chacune à une valeur de  $1/53.080.600^{\text{ième}}$  du capital social. Toutes les actions sont entièrement libérées.

L'évolution du capital et des primes d'émission est la suivante:

	Capital souscrit	Primes d'émission
<b>Au 1er janvier 2013</b>	<b>1.355.061.500,00</b>	<b>299.317.752,80</b>
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>1.355.061.500,00</b>	<b>299.317.752,80</b>
Incorporation de plus-values de réévaluation	1.164.744.061,45	0,00
Augmentation de capital par émission d'actions	1.675.064.517,69	0,00
Diminution de capital par annulation des actions propres	-3.550.132.014,36	0,00
Annulation art. 355 transfert capital vers subsides en capital	337.842.326,89	0,00
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>982.580.391,67</b>	<b>299.317.752,80</b>
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>982.580.391,67</b>	<b>299.317.752,80</b>

Suite à la scission partielle et les assemblées générales extraordinaires du 19 décembre 2013 et du 21 mai 2014, les mouvements de capital suivants sont devenus effectifs:

- Incorporation de plus-values de réévaluation pour un montant de 1.164.744.061,45€ sans émission de nouvelles actions, mais par augmentation de la valeur nominale des actions existantes;
- Augmentation de capital de 1.675.064.517,69€ par émission de 42.433.200 actions comme compensation de l'actif net acquis dans la scission partielle de la SNCB fusionnée;
- Diminution de capital de 3.550.132.014,36€ par annulation des actions propres obtenue dans la scission partielle de la SNCB fusionnée;
- Annulation du transfert de capital vers subsides en capital dans le cadre de l'art. 355 de la Loi du 20 juillet 2006 pour un montant de 337.842.326,89€ suite à la réforme du Groupe SNCB.

A la fin de l'année comptable, Infrabel ne détient pas d'actions propres.

# Note 18

## Réserves consolidées

Les mutations dans les réserves consolidées se résument comme suit:

	Plus-values de réévaluation	Report à nouveau	Réserves consolidées	Total
<b>Solde au 1 janvier 2016</b>	<b>62.310.948,97</b>	<b>-140.404.738,38</b>	<b>17.276.508,87</b>	<b>-60.817.280,54</b>
Résultat de l'année	0,00	-43.439.864,08	0,00	-43.439.864,08
Affectation du résultat Y-1		-62.201.351,48	62.201.351,48	0,00
Résultats non-réalisés	0,00	-15.228.835,58	-1.263.149,48	-16.491.985,06
Plus-values de réévaluation-résultat	-157.445,05	157.445,05	0,00	0,00
Variation des plus-values de réévaluation	-233.841,61	0,00	0,00	-233.841,61
Transfert	0,00	71.960.392,35	-71.960.388,91	3,44
Dividendes	0,00	0,00	-245.000,00	-245.000,00
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>61.919.662,31</b>	<b>-189.156.952,12</b>	<b>6.009.321,95</b>	<b>-121.227.967,86</b>

	Plus-values de réévaluation	Report à nouveau	Réserves consolidées	Total
<b>Solde au 1 janvier 2015</b>	<b>62.470.997,59</b>	<b>-90.010.825,58</b>	<b>4.869.368,77</b>	<b>-22.670.459,22</b>
Résultat de l'année	0,00	-62.201.351,54	0,00	-62.201.351,54
Affectation du résultat Y-1		-45.324.803,61	45.324.803,61	0,00
Résultats non-réalisés	0,00	21.455.696,20	1.212.828,15	22.668.524,35
Plus-values de réévaluation-résultat	-157.445,10	157.445,10	0,00	0,00
Variation des plus-values de réévaluation	-2.603,52	0,00	1.565.859,34	1.563.255,82
Transfert	0,00	35.519.100,99	-35.488.101,00	30.999,99
Dividendes	0,00	0,00	-208.250,00	-208.250,00
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>62.310.948,97</b>	<b>-140.404.738,44</b>	<b>17.276.508,87</b>	<b>-60.817.280,60</b>

# Note 19

## Dettes pour avantages au personnel

Suite à la restructuration du Groupe SNCB au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et à la constitution de HR Rail, les dettes pour avantages au personnel font partie des dettes IAS 19 du Groupe Infrabel. Le contrat entre HR Rail et Infrabel prévoit que HR Rail est l'employeur juridique du personnel, mais pas l'employeur économique. Ce contrat prévoit également que les dettes IAS 19 seront décentralisées et reprises dans le bilan du Groupe Infrabel.

### 19.1 Récapitulatif des dettes pour avantages au personnel

La dette pour les avantages au personnel reconnue à l'état de la situation financière s'analyse comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
<b>Dettes inscrites à l'état de la situation financière au titre:</b>		
Avantages postérieurs à l'emploi	171.096.777,80	154.362.312,17
Autres avantages à long terme	81.529.992,43	77.162.109,89
Indemnités de cessation d'emploi	10.669.169,60	12.513.140,09
<b>Total des dettes inscrites à l'état de la situation financière:</b>	<b>263.295.939,83</b>	<b>244.037.562,15</b>
- dont courant	83.440.596,11	79.366.366,03
- dont non courant	179.855.343,72	164.671.196,12

## 19.2 Description des avantages au personnel

### 19.2.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les différents avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel sont les suivants :

#### *Cotisation patronale à la Caisse de Solidarité Sociale*

Les agents statutaires pensionnés, ainsi que leurs ayants droit (enfants et conjoint) et les ayants droit des agents décédés, sont couverts par la Caisse de Solidarité Sociale.

Cette Caisse est partiellement financée par le Groupe qui verse une cotisation exprimée en pourcentage des pensions reçues.

#### *Couverture hospitalisation*

Dans le cadre du protocole d'accord social 2008-2010, il a été convenu que les Chemins de fer belges poursuivent le financement des primes d'une assurance collective qui couvre les frais liés à une hospitalisation en chambre à deux lits. Cette couverture s'applique aux agents statutaires en activité de service ou aux agents statutaires pensionnés, ainsi qu'à leurs ayants droit (enfants, conjoint) affiliés au Fonds des Œuvres Sociales.

#### *Prestations en cas d'accident du travail*

Etant donné que le personnel statutaire ne bénéficie pas du système légal de couverture en cas d'accident du travail, un système propre au Groupe a été instauré. Ainsi, les membres du personnel et leurs ayants droit bénéficient d'indemnités en cas d'accident du travail, en ce compris les accidents survenant sur le lieu de travail ou sur le chemin du travail, et les maladies professionnelles. Les indemnités comprennent des remboursements de soins médicaux, des rentes viagères dont le montant dépend du niveau d'incapacité de travail, et des rentes et indemnités aux ayants droit en cas de décès suite à un accident de travail.

#### *Cotisation patronale au fonds syndical*

Dans le cadre de l'accord syndical 2016-2019 conclu avec les organisations reconnues, les Chemins de fer belges versent auxdites organisations un montant annuel de 10 EUR par affilié pensionné.

#### *Plans de pension*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'Etat a repris les obligations assumées auparavant par le Groupe en matière de pensions du personnel statutaire. L'obligation du Groupe se limite désormais au versement de la cotisation patronale à l'Etat. En ce qui concerne le personnel contractuel, un plan de pension du type « cotisations définies » est applicable pour un nombre très limité de personnes (defined contribution plan).

Par ailleurs, plusieurs plans de pension du type « cotisations définies » sont applicables dans le Groupe (defined contribution plan).

A l'exception de la couverture hospitalisation qui est assurée auprès d'une compagnie d'assurance, les avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préfinancés dans un véhicule de financement externe et n'ont donc aucun actif de couverture, ni de droits à remboursement.

### *19.2.2 Autres avantages à long terme*

Les différents autres avantages à long terme accordés au personnel sont les suivants :

#### *Primes d'ancienneté*

Des décorations civiques sont versées au personnel après un certain nombre d'années de service.

#### *Jours de congé liés à l'âge*

Des jours de congé additionnels sont octroyés au personnel statutaire à 45 et 50 ans. Une dette correspondante est déterminée uniquement pour la population pour laquelle des prestations doivent être assurées.

#### *Congé de disponibilité*

Sous certaines conditions, des congés de disponibilité peuvent être accordés pour une période allant de un à trois ans. Une indemnité est versée aux agents concernés.

#### *Jours de crédit*

Les jours de crédit octroyés au personnel peuvent être reportés au-delà des 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice. Conformément à la norme IAS 19 Revised, ils sont considérés comme autres avantages à long terme.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages, ni de droits à remboursement.

### *19.2.3 Indemnités de cessation d'emploi*

Les différentes indemnités de cessation d'emploi accordées au personnel sont les suivantes:

#### *Interruption de carrière à temps partiel*

Les membres du personnel statutaire peuvent bénéficier de « préretraites » à temps partiel instaurées par différents systèmes. Ces systèmes s'appliquent à certaines catégories de personnel et prévoient, pour les personnes qui ont atteint un âge minimum, des allocations complémentaires compensant partiellement la perte de temps de travail.

Selon IAS 19R, seules les indemnités octroyées aux personnes entrées dans les systèmes d'interruption de carrière jusqu'en 2006 (date de modification des systèmes) sont considérées comme indemnités de cessation d'emploi.

## *Système de temps partiel*

Des systèmes de compensation en cas de temps partiel existent pour certaines catégories de personnel ne pouvant bénéficier du congé de préretraite. Il s'agit de régimes volontaires de travail à temps partiel, prévoyant une allocation complémentaire compensant partiellement la perte de temps de travail.

Selon IAS 19R, seules les indemnités octroyées aux personnes entrées dans les systèmes de temps partiel jusqu'en 2006 (date de modification des systèmes) sont considérées comme indemnités de cessation d'emploi.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages, ni de droits à remboursement.

## 19.3 Dettes pour avantages au personnel

Les montants reconnus à l'état de la situation financière pour l'ensemble des avantages accordés au personnel sont les suivants :

	31/12/2016				31/12/2015			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
<b>Passif / (actif) net à l'état de la situation financière</b>								
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	171.096.777,80	81.529.992,43	10.669.169,60	<b>263.295.939,83</b>	154.362.312,17	77.162.109,89	12.513.140,09	<b>244.037.562,15</b>
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
<b>Total</b>	<b>171.096.777,80</b>	<b>81.529.992,43</b>	<b>10.669.169,60</b>	<b>263.295.939,83</b>	<b>154.362.312,17</b>	<b>77.162.109,89</b>	<b>12.513.140,09</b>	<b>244.037.562,15</b>
<i>Dont : Passifs nets comptabilisés</i>	<i>171.096.777,80</i>	<i>81.529.992,43</i>	<i>10.669.169,60</i>	<i>263.295.939,83</i>	<i>154.362.312,17</i>	<i>77.162.109,89</i>	<i>12.513.140,09</i>	<i>244.037.562,15</i>
<i>Dont : Actifs nets comptabilisés</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont : Régimes non financés</i>	<i>171.096.777,80</i>	<i>81.529.992,43</i>	<i>10.669.169,60</i>	<i>263.295.939,83</i>	<i>154.362.312,17</i>	<i>77.162.109,89</i>	<i>12.513.140,09</i>	<i>244.037.562,15</i>
<i>Dont : Régimes intégralement ou partiellement financés</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

Les montants relatifs aux plans du type « prestations définies », reconnus à l'état du résultat global se décomposent, comme suit:

	31/12/2016				31/12/2015				
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	
<b>Note</b>									
<b>Charge enregistrée en résultat</b>									
Coût des services rendus	5.005.736,72	35.041.244,84	10.682,13	<b>40.057.663,69</b>	4.800.836,18	22.452.400,43	0,00	<b>27.253.236,61</b>	
Intérêt financier net (*)	3.493.273,56	113.630,40	135.163,32	<b>3.742.067,28</b>	2.541.053,88	158.328,72	93.528,60	<b>2.792.911,20</b>	
Écarts actuariels (avantages à long terme et indemnités de cessation d'emploi)	0,00	81.308,60	-697.949,56	<b>-616.640,96</b>	0,00	6.181.309,50	-25.731,62	<b>6.155.577,88</b>	
Transferts	-117.895,01	-90.096,37	30.873,98	<b>-177.117,40</b>	-51.882,37	5.565,12	-23.005,47	<b>-69.322,72</b>	
<b>Charge totale enregistrée en résultat</b>	<b>8.381.115,27</b>	<b>35.146.087,47</b>	<b>-521.230,13</b>	<b>43.005.972,61</b>	<b>7.290.007,69</b>	<b>28.797.603,77</b>	<b>44.791,51</b>	<b>36.132.402,97</b>	
<i>Dont :</i>									
<i>Comptabilisé en frais de services et biens divers</i>	<i>25</i>	<i>4.887.841,71</i>	<i>35.032.457,07</i>	<i>-656.393,45</i>	<i>39.263.905,33</i>	<i>4.748.953,81</i>	<i>28.639.275,05</i>	<i>-48.737,09</i>	<i>33.339.491,77</i>
<i>Comptabilisé en charges financières</i>	<i>27</i>	<i>3.493.273,56</i>	<i>113.630,40</i>	<i>135.163,32</i>	<i>3.742.067,28</i>	<i>2.541.053,88</i>	<i>158.328,72</i>	<i>93.528,60</i>	<i>2.792.911,20</i>
<b>Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>15.228.835,58</b>	-	-	<b>15.228.835,58</b>	<b>-21.455.696,20</b>	-	-	<b>-21.455.696,20</b>	

(\*) Dont : rendement attendu des actifs du régime = 0

Conformément à la norme IAS 19 Revised, les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels des autres avantages à long terme et des indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisés dans le résultat net.

Le total des primes versées par le Groupe en 2016 dans le cadre des plans du type « cotisations définies » s'élève à 2.249.684,67€ (2015: 2.750.473,98€).

Les mouvements de la valeur actuelle de l'obligation et de la juste valeur des actifs pendant la période peuvent être résumés comme suit :

Mouvement de la valeur actuelle de l'obligation:

	31/12/2016				31/12/2015			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
<b>Valeur actuelle de l'obligation</b>								
<b>Au 1er janvier</b>	<b>154.362.312,17</b>	<b>77.162.109,89</b>	<b>12.513.140,09</b>	<b>244.037.562,15</b>	<b>175.147.443,53</b>	<b>65.331.053,17</b>	<b>14.595.357,95</b>	<b>255.073.854,65</b>
Coût des services rendus	5.005.736,72	35.041.244,84	10.682,13	<b>40.057.663,69</b>	4.800.836,18	22.452.400,43	0,00	<b>27.253.236,61</b>
Coût financier	3.493.273,56	113.630,40	135.163,32	<b>3.742.067,28</b>	2.541.053,88	158.328,72	93.528,60	<b>2.792.911,20</b>
Ecart actuariels de la période	15.228.835,58	81.308,60	-697.949,56	<b>14.612.194,62</b>	-21.455.696,20	6.181.309,50	-25.731,62	<b>-15.300.118,32</b>
Prestations versées	-6.875.485,22	-30.778.204,93	-1.322.740,36	<b>-38.976.430,51</b>	-6.619.442,85	-16.966.547,05	-2.127.009,37	<b>-25.712.999,27</b>
Transferts	-117.895,01	-90.096,37	30.873,98	<b>-177.117,40</b>	-51.882,37	5.565,12	-23.005,47	<b>-69.322,72</b>
<b>Valeur actuelle de l'obligation à la fin de la période</b>	<b>171.096.777,80</b>	<b>81.529.992,43</b>	<b>10.669.169,60</b>	<b>263.295.939,83</b>	<b>154.362.312,17</b>	<b>77.162.109,89</b>	<b>12.513.140,09</b>	<b>244.037.562,15</b>

La répartition de la valeur actuelle de l'obligation, séparément pour la population active et la population inactive (pensionnés et ayants droit), est la suivante:

	31/12/2016				31/12/2015			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
<b>Valeur actuelle de l'obligation à la fin de la période</b>								
Obligation relative au personnel actif	53.449.644,50	81.529.992,43	10.669.169,60	<b>145.648.806,53</b>	52.515.552,69	77.162.109,89	12.513.140,09	<b>142.190.802,67</b>
Obligation relative au personnel retraité ou aux inactifs (ayants droit, ...)	117.647.133,30	0,00	0,00	<b>117.647.133,30</b>	101.846.759,48	0,00	0,00	<b>101.846.759,48</b>
<b>Total de l'obligation à la fin de la période</b>	<b>171.096.777,80</b>	<b>81.529.992,43</b>	<b>10.669.169,60</b>	<b>263.295.939,83</b>	<b>154.362.312,17</b>	<b>77.162.109,89</b>	<b>12.513.140,09</b>	<b>244.037.562,15</b>

Mouvement de la juste valeur des actifs du régime:

	31/12/2016				31/12/2015			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
<b>Juste valeur des actifs du régime</b>								
<b>Au 1er janvier</b>								
Cotisations effectuées/ prestations versées par l'employeur	6.875.485,22	30.778.204,93	1.322.740,36	<b>38.976.430,51</b>	6.619.442,85	16.966.547,05	2.127.009,37	<b>25.712.999,27</b>
Prestations versées	-6.875.485,22	-30.778.204,93	-1.322.740,36	<b>-38.976.430,51</b>	-6.619.442,85	-16.966.547,05	-2.127.009,37	<b>-25.712.999,27</b>
<b>A la fin de la période</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

La réconciliation à l'état de la situation financière se présente comme suit:

	31/12/2016				31/12/2015			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
<b>Situation du régime</b>								
Valeur actuelle de l'obligation au 1er janvier	154.362.312,17	77.162.109,89	12.513.140,09	<b>244.037.562,15</b>	175.147.443,53	65.331.053,17	14.595.357,95	<b>255.073.854,65</b>
<b>Total</b>	<b>154.362.312,17</b>	<b>77.162.109,89</b>	<b>12.513.140,09</b>	<b>244.037.562,15</b>	<b>175.147.443,53</b>	<b>65.331.053,17</b>	<b>14.595.357,95</b>	<b>255.073.854,65</b>
<b>Passif / (actif) net à l'état de la situation financière</b>								
<b>Au 1er janvier</b>	<b>154.362.312,17</b>	<b>77.162.109,89</b>	<b>12.513.140,09</b>	<b>244.037.562,15</b>	<b>175.147.443,53</b>	<b>65.331.053,17</b>	<b>14.595.357,95</b>	<b>255.073.854,65</b>
Charge totale comptabilisée dans les états financiers	8.381.115,27	35.146.087,47	-521.230,13	<b>43.005.972,61</b>	7.290.007,69	28.797.603,77	44.791,51	<b>36.132.402,97</b>
Ecart actuariel reconnu dans les autres éléments du résultat global	15.228.835,58	-	-	<b>15.228.835,58</b>	-21.455.696,20	-	-	<b>-21.455.696,20</b>
Cotisations effectuées ou prestations versées directement par l'employeur	-6.875.485,22	-30.778.204,93	-1.322.740,36	<b>-38.976.430,51</b>	-6.619.442,85	-16.966.547,05	-2.127.009,37	<b>-25.712.999,27</b>
<b>A la fin de la période</b>	<b>171.096.777,80</b>	<b>81.529.992,43</b>	<b>10.669.169,60</b>	<b>263.295.939,83</b>	<b>154.362.312,17</b>	<b>77.162.109,89</b>	<b>12.513.140,09</b>	<b>244.037.562,15</b>
<b>Montant cumulé des gains et pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Pour l'année 2017, le Groupe estime que les cotisations et les prestations versées directement seront de 6,9 millions € (2015: 6,0 millions €) pour les avantages postérieurs à l'emploi, de 29,0 millions € (2015: 16,8 millions €) (en ce compris les jours de crédit) pour les avantages à long terme et de 1,1 millions € (2015: 1,5 millions €) pour les indemnités de cessation d'emploi.

## 19.4 Décomposition des écarts actuariels

Les écarts actuariels se décomposent comme suit:

	31/12/2016				31/12/2015			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
<b>Ecarts actuariels de la période</b>								
Ecarts dus aux changements d'hypothèses financières	14.226.352,03	394.721,65	478.805,26	<b>15.099.878,94</b>	-21.205.378,98	-738.467,58	-444.855,18	<b>-22.388.701,74</b>
Ecarts dus aux changements d'hypothèses démographiques	-231.113,99	3.322,98	0,00	<b>-227.791,01</b>	825.960,82	387.395,13	0,00	<b>1.213.355,95</b>
Ecarts d'expérience	1.233.597,54	-316.736,03	-1.176.754,82	<b>-259.893,31</b>	-1.076.278,04	6.532.381,95	419.123,56	<b>5.875.227,47</b>
<b>Total des écarts actuariels</b>	<b>15.228.835,58</b>	<b>81.308,60</b>	<b>-697.949,56</b>	<b>14.612.194,62</b>	<b>-21.455.696,20</b>	<b>6.181.309,50</b>	<b>-25.731,62</b>	<b>-15.300.118,32</b>

## 19.5 Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité

Hypothèses actuarielles :

Les dettes pour avantages au personnel sont calculées de façon actuarielle, sur base de la méthode des unités de crédit projetées. Les principaux paramètres (hypothèses financières et démographiques) utilisés pour le calcul de la dette sont résumés ci-dessous:

	31/12/2016	31/12/2015
Taux d'actualisation		
Pour les avantages postérieurs à l'emploi	1,71%	2,28%
Pour les autres avantages à long terme	0%-1,25%	0% - 1,85%
Pour les indemnités de cessation d'emploi	0%-0,66%	0% - 1,24%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	0,00%	0,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux d'évolution des coûts médicaux	2,00%	2,00%
Tables de mortalité	MR et MR-1 (si nés après 1950)/FR	MR et MR-1 (si nés après 1950)/FR

Au 31 décembre, le taux d'actualisation appliqué pour actualiser les engagements est déterminé par référence au taux de marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements (source: Bloomberg).

L'hypothèse d'augmentation des frais médicaux (inflation comprise) a été déterminée sur base du contrat en vigueur. Toutes les hypothèses reflètent la meilleure estimation du Groupe.

	31/12/2016	31/12/2015
Pour les avantages postérieurs à l'emploi	15,54	15,99
Pour les autres avantages à long terme (*)	11,51	10,88
Pour les indemnités de cessation d'emploi	8,03	7,58
<b>Duration totale moyenne pondérée</b>	<b>14,98</b>	<b>15,21</b>

(\*) sans tenir compte de l'obligation relative aux jours de crédit

Les hypothèses de mortalité sont basées sur les tables de mortalité officielles belges et sur l'expérience observée au sein des Chemins de fer belges.

	Personnel actif (espérance de vie à la retraite)	Inactifs
Hommes	19,1	15,1
Femmes	21,6	10,1

#### Analyse de sensibilité

	Effet sur la valeur actuelle de l'obligation au 31/12/2016	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5%)		
Avantages postérieurs à l'emploi	-12.549.380,85	13.615.349,76
Autres avantages à long terme	-330.965,44	352.312,80
Indemnités de cessation d'emploi	-416.206,41	432.977,02
Evolution des coûts médicaux (variation de 1%)	5.873.134,21	-4.661.883,55
Mortalité (variation de l'espérance de vie de 1 an)	11.446.545,05	-

# Note 20

## Provisions

Les mouvements des provisions de l'année 2016 se synthétisent comme suit:

	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Restructuration	Autres	Total
<b>Au 1er janvier 2016</b>	<b>52.546.316,76</b>	<b>33.327.178,03</b>	<b>8.305.000,00</b>	<b>13.371.060,00</b>	<b>107.549.554,79</b>
<u>Dont</u>					
Non courant	10.701.332,53	26.335.825,72	8.305.000,00	811.182,05	<b>46.153.340,30</b>
Courant	41.844.984,23	6.991.352,31	0,00	12.559.877,95	<b>61.396.214,49</b>
<u>Comptabilisé en résultats réalisés et non-réalisés:</u>					
Dotations de l'exercice	12.963.096,04	105.117,74	5.630.603,25	13.384.589,78	32.083.406,81
Utilisations de l'exercice (-)	-11.950.611,86	-334.438,00	-8.305.000,00	-11.506,74	-20.601.556,60
Reprises de l'exercice (-)	-1.958.677,19	-164.193,24	0,00	-12.559.877,95	-14.682.748,38
Charges financières	16.829,73	98.300,74	0,00	0,00	115.130,47
Effet de changement de taux	-51.976,84	265.882,88	0,00	0,00	213.906,04
Autres mouvements	93.140,23	0,00	0,00	-125.000,00	-31.859,77
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>51.658.116,87</b>	<b>33.297.848,15</b>	<b>5.630.603,25</b>	<b>14.059.265,09</b>	<b>104.645.833,36</b>
<u>Dont</u>					
Non courant	11.620.991,78	24.066.992,79	5.630.603,25	674.675,31	<b>41.993.263,13</b>
Courant	40.037.125,09	9.230.855,36	0,00	13.384.589,78	<b>62.652.570,23</b>

Le détail des provisions de l'année 2015 se synthétise comme suit:

	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Restructuration	Autres	Total
<b>Au 1er janvier 2015</b>	<b>26.503.484,76</b>	<b>35.136.211,73</b>	<b>1.778.398,01</b>	<b>817.588,71</b>	<b>64.235.683,21</b>
<u>Dont</u>					
Non courant	14.268.107,01	26.136.030,88	1.778.398,01	817.588,71	<b>43.000.124,61</b>
Courant	12.235.377,75	9.000.180,85	0,00	0,00	<b>21.235.558,60</b>
<u>Comptabilisé en résultats réalisés et non-réalisés:</u>					
Dotations de l'exercice	33.778.609,37	2.102.182,28	8.305.000,00	12.559.877,95	56.745.669,60
Utilisations de l'exercice (-)	-410.972,34	-690.329,00	-1.778.398,01	0,00	-2.879.699,35
Reprises de l'exercice (-)	-8.498.058,61	-1.929.988,21	0,00	-6.406,66	-10.434.453,48
Charges financières	68.893,40	105.745,07	0,00	0,00	174.638,47
Effet de changement de taux	1.104.360,18	-1.396.643,84	0,00	0,00	-292.283,66
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>52.546.316,76</b>	<b>33.327.178,03</b>	<b>8.305.000,00</b>	<b>13.371.060,00</b>	<b>107.549.554,79</b>
<u>Dont</u>					
Non courant	10.701.332,53	26.335.825,72	8.305.000,00	811.182,05	<b>46.153.340,30</b>
Courant	41.844.984,23	6.991.352,31	0,00	12.559.877,95	<b>61.396.214,49</b>

### Litiges juridiques

La provision pour litiges juridiques correspond à la valeur actuelle de la meilleure estimation des sorties de ressources en raison de litiges juridiques, et dont la survenance est probable.

Les passifs éventuels qui représentent les litiges juridiques contre le Groupe pour lesquels la probabilité de sortie de ressources est faible, sont renseignés à la note 29.

## Assainissement du sol

La provision pour assainissement du sol représente la valeur actuelle du coût estimé des travaux à effectuer en ce qui concerne les obligations légales et implicites de dépollution des terrains.

## Restructuration

Dans le cadre de la rationalisation de l'entreprise, Ixilio avait comptabilisé une provision de restructuration à concurrence de 8.305.000€. Fin 2016, il en restait encore 3,6 millions € après récupération de 1,5 millions € de dépenses liées à la restructuration et après reprise de provisions pour un montant de 3,2 millions €, à la suite d'une réévaluation des besoins restants. Cette reprise de provisions se justifie parce que, en 2016, 36 travailleurs ont quitté Ixilio et parce que le nombre de candidats protégés pour le Conseil d'entreprise (connu depuis le mois d'avril 2016) et partant, le coût moyen pondéré de licenciement par travailleur, est inférieur à l'estimation initiale.

## Autres

Les autres provisions contiennent une provision pour litiges fiscaux. Suite à un contrôle fiscal auprès de HR Rail, Infrabel a remboursé en partie les revenus provenant de certaines exonérations de précompte professionnel reprises dans la déclaration précompte professionnel 2013. Des provisions complémentaires ont été actées pour les années d'imposition 2014 et 2015. Cette provision s'élève à 13.384.589,78€ au 31 décembre 2016.

# Note 21

## Dettes financières

La présente note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêt conclus par le Groupe. Pour plus d'informations sur l'exposition du Groupe au risque d'intérêt, au risque de change et de liquidité, nous nous référons à la note 4. Les termes et échéanciers de remboursement de dettes sont documentés à la note 4.

Les dettes financières non courantes au 31 décembre 2016 se résument comme suit:

### Dettes financières non courantes

	Emprunts bancaires	Emprunts obligataires	Det.fin - dettes en comptes courant	Dettes de location-financement	Autres dettes financières	Total	Charges à imputer	Ajustement à la juste valeur	Total
<b>Au 1er janvier 2016</b>	<b>405.797.410,51</b>	<b>1.318.011.950,41</b>	<b>0,00</b>	<b>660.319.688,82</b>	<b>425.028.184,93</b>	<b>2.809.157.234,67</b>	<b>23.713.902,82</b>	<b>387.237.884,33</b>	<b>3.220.109.021,82</b>
Nouvelles dettes	0,00	0,00	0,00	11.757.520,48	0,00	11.757.520,48			11.757.520,48
Remboursements	-116.112,59	0,00	0,00	0,00	0,00	-116.112,59			-116.112,59
Intérêts capitalisés	0,00	370.248,03	0,00	0,00	23.553.378,35	23.923.626,38			23.923.626,38
Transferts - non courant à courant	-271.630.000,00	-100.000.000,00	0,00	-8.151.014,07	0,00	-379.781.014,07			-379.781.014,07
Autres mouvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-23.694.954,93	88.157.608,07	64.462.653,14
Ecart de conversion	0,00	0,00	0,00	0,00	16.296.871,25	16.296.871,25			16.296.871,25
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>134.051.297,92</b>	<b>1.218.382.198,44</b>	<b>0,00</b>	<b>663.926.195,23</b>	<b>464.878.434,53</b>	<b>2.481.238.126,12</b>	<b>18.947,89</b>	<b>475.395.492,40</b>	<b>2.956.652.566,41</b>

Les nouvelles dettes concernent principalement une nouvelle dette de location-financement en ce qui concerne l'atelier de Bascoup.

Le Groupe Infrabel a les dettes financières suivantes à long terme :

- Des emprunts obligataires non-convertibles dans le cadre du programme EMTN et des placements privés pour un montant de 1.218.011.950,41€;
- Des dettes financières auprès d'institutions de crédit pour un montant de 134.051.297,92€;
- Dettes de location-financement, parmi lesquelles les obligations financières en ce qui concerne le PPP de la liaison du Liefkenshoek, pour un montant de 663.926.195,23€
- Les autres dettes financières pour un montant de 468.878.434,53€ parmi lesquelles les dettes en rapport aux contrats 'concession and concession back' sur certaines lignes TGV.

Pour les instruments financiers dérivés et les placements liés à ces dettes financières, nous nous référons aux notes 12 et 13.

La contrepartie d'un emprunt, classifié comme emprunt bancaire, a levé l'option de prolongement de cet emprunt (respectivement 25 millions€) de sorte que la nouvelle date d'échéance pour cet emprunt est reportée au 25 juin 2018. De ce fait, cet emprunt a été reclassifié comme non-courant et transféré de dettes financières courantes à non-courantes. Par ailleurs, il a été procédé à la requalification « court terme » des dettes financières « long terme » pour un montant de 404.781.014,07€, celles-ci arrivant à échéance au cours de l'exercice 2017.

Les dettes financières courantes au 31 décembre 2016 se ventilent comme suit:

#### Dettes financières courantes

	Emprunts bancaires	Emprunts obligataires	Det.fin - dettes en comptes courant	Dettes de location-financement	Autres dettes financières	Total	Charges à imputer	Ajustement à la juste valeur	Total
<b>Au 1er janvier 2016</b>	<b>25.120.841,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5.759.023,37</b>	<b>0,00</b>	<b>30.879.864,87</b>	<b>26.247.506,81</b>	<b>261.683,88</b>	<b>57.389.055,56</b>
Nouvelles dettes	0,00	0,00	30.828.916,53	0,00	7.500.000,00	38.328.916,53			38.328.916,53
Remboursements	-5.728,91	0,00	-11.250.000,00	-5.750.344,25	0,00	-17.006.073,16			-17.006.073,16
Transferts - non courant à courant	271.630.000,00	100.000.000,00	0,00	8.151.014,07	0,00	379.781.014,07			379.781.014,07
Autres mouvements	0,00	0,00	0,00	0,00	452.261,88	452.261,88	25.837.158,72	-131.579,21	26.157.841,39
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>296.745.112,59</b>	<b>100.000.000,00</b>	<b>19.578.916,53</b>	<b>8.159.693,19</b>	<b>7.952.261,88</b>	<b>432.435.984,19</b>	<b>52.084.665,53</b>	<b>130.104,67</b>	<b>484.650.754,39</b>

Les dettes financières en comptes courant concernant un collatéral qu'une banque a déposé auprès d'Infrabel dans le cadre d'un collateralized interest rate swap.

Les dettes financières non courantes au 31 décembre 2015 se résument comme suit:

#### Dettes financières non courantes

	Emprunts bancaires	Emprunts obligataires	Det.fin - dettes en comptes courant	Dettes de location-financement	Autres dettes financières	Total	Charges à imputer	Ajustement à la juste valeur	Total
<b>Au 1er janvier 2015</b>	<b>204.087.725,80</b>	<b>1.317.656.060,67</b>	<b>0,00</b>	<b>666.078.712,19</b>	<b>361.916.883,28</b>	<b>2.549.739.381,94</b>	<b>20.204.260,22</b>	<b>316.978.656,01</b>	<b>2.886.922.298,17</b>
Nouvelles dettes	457.410,51	0,00	0,00	0,00	0,00	457.410,51			457.410,51
Remboursements	-33.740.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-33.740.000,00			-33.740.000,00
Intérêts capitalisés	0,00	355.889,74	0,00	0,00	20.010.596,13	20.366.485,87			20.366.485,87
Transferts - non courant à courant	234.992.274,20	0,00	0,00	-5.759.023,37	0,00	229.233.250,83			229.233.250,83
Autres mouvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.509.642,60	70.259.228,32	73.768.870,92
Ecart de conversion	0,00	0,00	0,00	0,00	43.100.705,52	43.100.705,52			43.100.705,52
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>405.797.410,51</b>	<b>1.318.011.950,41</b>	<b>0,00</b>	<b>660.319.688,82</b>	<b>425.028.184,93</b>	<b>2.809.157.234,67</b>	<b>23.713.902,82</b>	<b>387.237.884,33</b>	<b>3.220.109.021,82</b>

#### Dettes financières courantes

	Emprunts bancaires	Emprunts obligataires	Det.fin - dettes en comptes courant	Dettes de location-financement	Autres dettes financières	Total	Charges à imputer	Ajustement à la juste valeur	Total
<b>Au 1er janvier 2015</b>	<b>298.938.464,29</b>	<b>0,00</b>	<b>233,13</b>	<b>5.457.038,96</b>	<b>37.500.000,00</b>	<b>341.895.736,38</b>	<b>26.600.328,93</b>	<b>361.005,06</b>	<b>368.857.070,37</b>
Nouvelles dettes	122.589,49	0,00	0,00	0,00	0,00	122.589,49			122.589,49
Remboursements	-38.947.938,08	0,00	0,00	-5.457.038,96	-37.500.000,00	-81.904.977,04			-81.904.977,04
Transferts - non courant à courant	-234.992.274,20	0,00	0,00	5.759.023,37	0,00	-229.233.250,83			-229.233.250,83
Autres mouvements	0,00	0,00	-233,13	0,00	0,00	-233,13	-352.822,12	-99.321,18	-452.376,43
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>25.120.841,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5.759.023,37</b>	<b>0,00</b>	<b>30.879.864,87</b>	<b>26.247.506,81</b>	<b>261.683,88</b>	<b>57.389.055,56</b>

Les caractéristiques des dettes financières au 31 décembre 2016 sont:

Caractéristiques des dettes financières	Devise	Coupon	Echéance finale	Nominal (EUR)	Valeur comptable (EUR)
Emprunts bancaires	EUR	Variable	< 1 an	36.630.000,00	36.675.806,33
			1 - 2 ans	39.880.648,96	39.880.648,96
			2 - 5 ans	69.170.648,96	69.170.648,96
<b>Total emprunts bancaires</b>				<b>145.681.297,92</b>	<b>145.727.104,25</b>
Emprunts obligataires	EUR	Zéro coupon	< 1 an	100.000.000,00	123.540.584,66
			> 5 ans	741.382.198,44	741.674.780,63
		Variable	< 1 an		12.222.930,94
			> 5 ans	477.000.000,00	477.000.000,00
<b>Total emprunts obligataires</b>			<b>1.318.382.198,44</b>	<b>1.354.438.296,23</b>	
Dettes de location-financement	EUR	Fixe	< 1 an	8.159.693,19	8.159.693,19
			1 - 2 ans	16.301.688,34	16.301.688,34
			2 - 5 ans	27.652.099,32	27.652.099,32
			> 5 ans	619.972.407,57	619.972.407,57
<b>Total dettes de location-financement</b>			<b>672.085.888,42</b>	<b>672.085.888,42</b>	
Autres dettes financiers	EUR	Variable	< 1 an	245.525.193,52	236.123.590,95
		Fixe	< 1 an	47.484.373,00	47.484.373,00
	USD	Fixe	> 5 ans	464.936.242,48	965.865.151,42
<b>Total autres dettes financières</b>			<b>757.945.809,00</b>	<b>1.249.473.115,37</b>	
Det.fin - dettes en comptes courant	EUR	Variabel	< 1 an	19.578.916,53	19.578.916,53
<b>Total autres dettes financières</b>				<b>19.578.916,53</b>	<b>19.578.916,53</b>
<b>Total dettes financières</b>				<b>2.913.674.110,31</b>	<b>3.441.303.320,80</b>

Les caractéristiques des dettes financières au 31 décembre 2015 sont:

Caractéristiques des dettes financières	Devise	Coupon	Echéance finale	Nominal (EUR)	Valeur comptable (EUR)
Emprunts bancaires	EUR	Variable	< 1 an	0,00	40.925,33
			1 - 2 ans	58.318.964,20	58.318.964,20
			2 - 5 ans	87.478.446,31	87.478.446,31
<b>Total emprunts bancaires</b>			<b>145.797.410,51</b>	<b>145.838.335,84</b>	
Emprunts obligataires	EUR	Zéro coupon	< 1 an		23.540.584,66
			> 5 ans	841.011.950,41	841.293.181,40
		Variable	< 1 an		2.615.261,87
			> 5 ans	477.000.000,00	477.000.000,00
<b>Total emprunts obligataires</b>			<b>1.318.011.950,41</b>	<b>1.344.449.027,93</b>	
Dettes de location-financement	EUR	Fixe	< 1 an	5.759.023,37	5.759.023,37
			1 - 2 ans	11.955.060,36	11.955.060,36
			2 - 5 ans	20.963.120,60	20.963.120,60
			> 5 ans	627.401.507,86	627.401.507,86
<b>Total dettes de location-financement</b>			<b>666.078.712,19</b>	<b>666.078.712,19</b>	
Autres dettes financiers	EUR	Variable	< 1 an	25.120.841,50	25.433.260,33
			1 - 2 ans	260.341.036,00	260.079.352,17
	USD	Fixe	> 5 ans	425.028.184,93	835.619.388,92
<b>Total autres dettes financières</b>			<b>710.490.062,43</b>	<b>1.121.132.001,42</b>	
<b>Total dettes financières</b>			<b>2.840.378.135,54</b>	<b>3.277.498.077,38</b>	

Dettes financières relatives aux contrats de location-financement

Les échéances des dettes relatives aux contrats de location-financement sont les suivantes:

	A moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
<b>Valeur actualisée des paiements minimaux futurs</b>				
Paiements minimaux futurs	5.791.878,87	35.028.481,84	615.999.860,83	656.820.221,54
Intérêts/charges futures d'intérêts sur contrats	40.996.820,09	198.915.012,96	638.791.821,93	878.703.654,98
<b>Total</b>	<b>46.788.698,96</b>	<b>233.943.494,80</b>	<b>1.254.791.682,76</b>	<b>1.535.523.876,52</b>

Les engagements en matière de loyers minimaux futurs, exigibles en vertu des contrats de location simples non-résiliables, sont repris à la note 31.

# Note 22

## Actifs / passifs d'impôts différés

---

Au 31 décembre 2016, le Groupe n'a pas acté de créances d'impôts différés relatifs aux pertes fiscales récupérables et aux crédits d'impôts.

Le Groupe Infrabel n'a pas de latences fiscales actives au 31 décembre 2016 (2015: 6.440,40€).



# Note 23

## Dettes commerciales et autres dettes

### Non courantes

Dettes commerciales et autres dettes	31/12/2016	31/12/2015
Dettes relatives aux contrats de construction	707.036,06	636.009,60
Autres dettes	587.773.586,32	574.908.120,47
<b>Dettes commerciales et autres dettes</b>	<b>588.480.622,38</b>	<b>575.544.130,07</b>

### Courantes

Dettes commerciales et autres dettes	31/12/2016	31/12/2015
Dettes commerciales	608.842.374,84	595.338.971,12
Dettes commerciales liées aux contrats de construction	25.230.459,97	22.413.348,58
Impôts et autres taxes	23.840.676,40	21.658.003,21
Dettes sociales	10.139.772,27	11.555.873,30
Autres dettes	175.188.941,66	175.813.164,54
<b>Dettes commerciales et autres dettes</b>	<b>843.242.225,14</b>	<b>826.779.360,75</b>
<b>Total dettes commerciales et autres dettes</b>	<b>1.431.722.847,52</b>	<b>1.402.323.490,82</b>

Les autres dettes non courantes et courantes sont constituées comme suit:

- L'obligation contractuelle vis-à-vis du partenaire privé dans le PPP Diabolo de la contribution annuelle de 9 millions € (indexable) pendant la durée du PPP;
- Les produits reportés liés aux redevances infrastructure facturées 2 mois à l'avance aux opérateurs ferroviaires (113,7 millions €);
- Les produits reportés liés aux créances sur l'Etat belge (83,0 millions €).

Les dettes commerciales sont libres d'intérêts et sont payées dans un délai de 30 jours à l'exception des dettes commerciales liées aux marchés de travaux. Les autres dettes sont également libres d'intérêts.

La gestion du risque de crédit est présentée à la note 4.

# Note 24

## Subsides

### 24.1 Subsides en capital

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit:

	31/12/2016	31/12/2015
<b>Au 1 janvier</b>	<b>15.126.228.220,40</b>	<b>14.712.682.122,89</b>
Changement à cause de la réforme 2014	0,00	0,00
Nouveaux subsides	951.110.526,34	989.814.863,00
Transferts - subsides envers le compte du résultat	-599.263.964,61	-624.856.563,76
Transferts - autres	0,00	48.587.797,85
<b>Au 31 décembre</b>	<b>15.478.074.782,14</b>	<b>15.126.228.220,40</b>
Dont		
Non courant	14.923.910.789,04	14.613.950.343,56
Courant	554.163.993,10	512.277.876,84

Les subsides en capital, obtenus dans le cadre des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles, sont présentés au passif du bilan et sont reconnus en résultat d'exploitation au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus.

### 24.2 Subsides d'exploitation

Les subsides d'exploitation sont portés à l'état du résultat réalisé sous la rubrique 'Produits d'exploitation avant subsides en capital'. Les subsides d'exploitation comprennent les allocations de base, allouées par l'Etat, ainsi que l'exonération partielle du précompte professionnel dans le cadre du plan de relance économique. Les subsides d'exploitation s'élèvent à 182.187.329,91€ en 2016 (2015: 243.694.623,87€).

### 24.3 Subsides d'intérêts

Les subsides d'intérêts obtenus dans le cadre d'emprunts sont comptabilisés en déduction des charges financières. L'impact des subsides d'intérêts sur les charges financières au 31 décembre 2016 s'élève à -44.167.467,21€ (2015: -45.570.611,10€).

# Note 25

## Produits et charges d'exploitation

---

### 25.1 Produits d'exploitation

#### 25.1.1 Chiffre d'affaires

	31/12/2016	31/12/2015
Redevance infrastructure	702.447.310,98	688.458.643,76
Fourniture d'énergie	116.519.489,12	115.328.614,86
Prestations informatiques et télécommunication	43.241.862,05	62.114.219,76
Prestations d'études et d'assistance (hors ICT)	48.460.909,10	89.851.117,20
Gestion du patrimoine	7.459.715,48	2.009.757,24
Divers	35.897.519,86	19.039.956,88
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>954.026.806,59</b>	<b>976.802.309,70</b>

#### 25.1.2 Autres produits d'exploitation

	31/12/2016	31/12/2015
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	328.437,57	19.446.655,65
Indemnités de dommages reçues de tiers	-211.071,58	5.779.305,63
Produits d'exploitation divers	13.370.881,82	13.015.323,18
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>13.488.247,81</b>	<b>38.241.284,46</b>

## 25.2 Charges d'exploitation

### 25.2.1 Services et biens divers

	31/12/2016	31/12/2015
Frais de personnel	757.866.218,21	798.051.465,54
Fourniture d'énergie et autres fournitures	145.887.398,05	151.878.864,69
Entretien et réparations	111.287.069,25	114.200.489,00
Loyers et charges locatives	61.992.166,87	63.254.254,78
Frais liés à l'exploitation	19.959.224,81	18.965.574,48
Autres frais opérationnels	159.934.268,34	174.389.706,79
<b>Services et biens divers</b>	<b>1.256.926.345,53</b>	<b>1.320.740.355,28</b>

Les frais de personnel concernent les montants facturés par HR Rail pour la mise à disposition du personnel au Groupe ainsi que les charges, à l'exception des charges financières, liées aux provisions IAS 19.

En 2016, HR Rail a mis à disposition du Groupe un nombre moyen de 10.642 ETP (2015 : 11.519 ETP).

### 25.2.2 Autres charges d'exploitation

	31/12/2016	31/12/2015
Provisions pour risques et charges	-3.068.679,32	42.968.807,72
Réductions de valeur	-7.439.464,69	10.828.745,17
Moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	339.551,54	5.168.277,45
Autres charges d'exploitation	3.790.523,72	12.008.718,41
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>-6.378.068,75</b>	<b>70.974.548,75</b>

# Note 26

## Frais de personnel

### 26.1 Frais de personnel

	31/12/2016	31/12/2015
Salaires, rémunérations et autres avantages à court terme	45.867.157,86	54.177.823,83
Charges de sécurité sociale	11.929.666,32	15.701.079,83
Primes patronales pour assurances extra-légales	2.184.553,30	1.724.940,92
Autres frais de personnel	290.561,23	2.250.021,17
<b>Frais de personnel</b>	<b>60.271.938,71</b>	<b>73.853.865,75</b>

La diminution des frais de personnel en 2016 par rapport au 2015 est principalement due à la restructuration d'Ixilio SA et de TUC Rail SA.

Comme le personnel complet d'Infrabel est mis à disposition par HR Rail à Infrabel, les charges liées au personnel d'Infrabel ne se trouvent pas dans cette rubrique, mais dans la rubrique 25.2.1 *Services et biens divers*.

### 26.2 Effectif du personnel

	31/12/2016	31/12/2015
Ouvriers	19	11
Employés	714	816
<b>Effectif moyen du personnel (en ETP)</b>	<b>733</b>	<b>827</b>
<b>Nombre moyen des intérimaires (en ETP)</b>	<b>8</b>	<b>13</b>

# Note 27

## Produits et charges financiers

### 27.1 Produits financiers

Produits financiers	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'intérêt sur:		
Immobilisations financières	207.712,68	225.915,96
Actifs courants	32.291.044,84	29.731.018,43
Ajustement à la juste valeur	40.467.178,91	79.497.130,45
Plus-values sur réalisation d'actifs courants	1.214,88	455,65
Dividendes perçus	0,00	3.333,00
Gains de change	47.860,95	38.406,56
Ecarts de conversion	53.957.648,20	58.517.837,94
Autres produits financiers	246.100,07	659.037,47
<b>Produits financiers</b>	<b>127.218.760,53</b>	<b>168.673.135,46</b>

### 27.2 Charges financières

Charges financières	31/12/2016	31/12/2015
Charges d'intérêt sur:		
Dettes financières	79.947.005,68	78.960.982,85
Provisions	115.130,47	174.638,47
Dettes pour avantages au personnel	3.742.067,28	2.792.911,20
Intérêts intercalaires activés	0,00	30.552,62
Ajustement à la juste valeur	112.847.618,10	78.872.746,84
Pertes de change	60.296,50	51.163,24
Ecarts de conversion	27.334.209,01	88.910.325,75
Autres charges financières	726.397,68	820.153,50
<b>Charges financières</b>	<b>224.772.724,72</b>	<b>250.613.474,47</b>

La baisse des produits financiers est principalement la conséquence des ajustements à la juste valeur plus faibles dû aux taux d'intérêt plus stables dans la zone EURO. La baisse des charges financières est la conséquence des écarts de conversion plus faibles suite à une appréciation moins faible du USD, partiellement compensée par des ajustements à la juste valeur plus élevés sur les dettes en USD.

# Note 28

## Charges d'impôt sur le résultat global

Les tableaux ci-dessous présentent une réconciliation entre les (charges) / les produits d'impôts sur le résultat réalisé et non-réalisé avant impôts (et sans la part du Groupe dans les participations mises en équivalence) au taux d'imposition statutaire belge et les (charges) / les produits d'impôts sur le résultat réalisé et non-réalisé au 31 décembre 2016 et 2015 au taux effectif d'imposition.

### 28.1 Taux effectif d'imposition

	31/12/2016	31/12/2015
Résultat avant impôts (sans les participations mises en équivalence)	-42.058.537,82	-40.570.928,05
Impôts sur le résultat	614.006,79	4.402.064,96
<b>Taux effectif d'imposition</b>	<b>-1,46%</b>	<b>-10,85%</b>

### 28.2 Réconciliation entre le taux effectif d'imposition et le taux d'imposition d'application

	31/12/2016	31/12/2015
<b>Taux d'imposition d'application</b>	<b>33,99%</b>	<b>33,99%</b>
Résultat avant impôts (sans les participations mises en équivalence)	-42.058.537,82	-40.570.928,05
<b>Impôts sur le résultat (sur base du taux d'imposition d'application)</b>	<b>-14.295.697,01</b>	<b>-13.790.058,44</b>
Revenus d'Infrabel non taxables	14.952.968,42	18.146.883,96
Différences permanentes	1.185.654,65	81.095,35
Effet des dépenses non admises	660.938,13	835.898,11
Effet des déductions fiscales	-111.996,94	-155.765,05
Vente des actions AlphaCloud	0,00	-873.203,10
Utilisation des pertes fiscales	0,00	-2.403.976,69
Correction pour provision de restructuration	-1.604.615,81	2.822.869,50
Ajustements divers	-173.244,66	-261.678,67
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>614.006,79</b>	<b>4.402.064,96</b>

Infrabel SA de droit public est exemptée des impôts sur le revenu (CIR art. 220 – art. 180).

### 28.3 Impôts sur les bénéfices compris dans le résultat réalisé et non-réalisé

	31/12/2016	31/12/2015
Impôts sur la période imposable	-614.006,79	-4.402.064,96
Impôts différés	-6.440,40	-33.912,86
<b>Total des impôts sur le résultat</b>	<b>-620.447,19</b>	<b>-4.435.977,82</b>

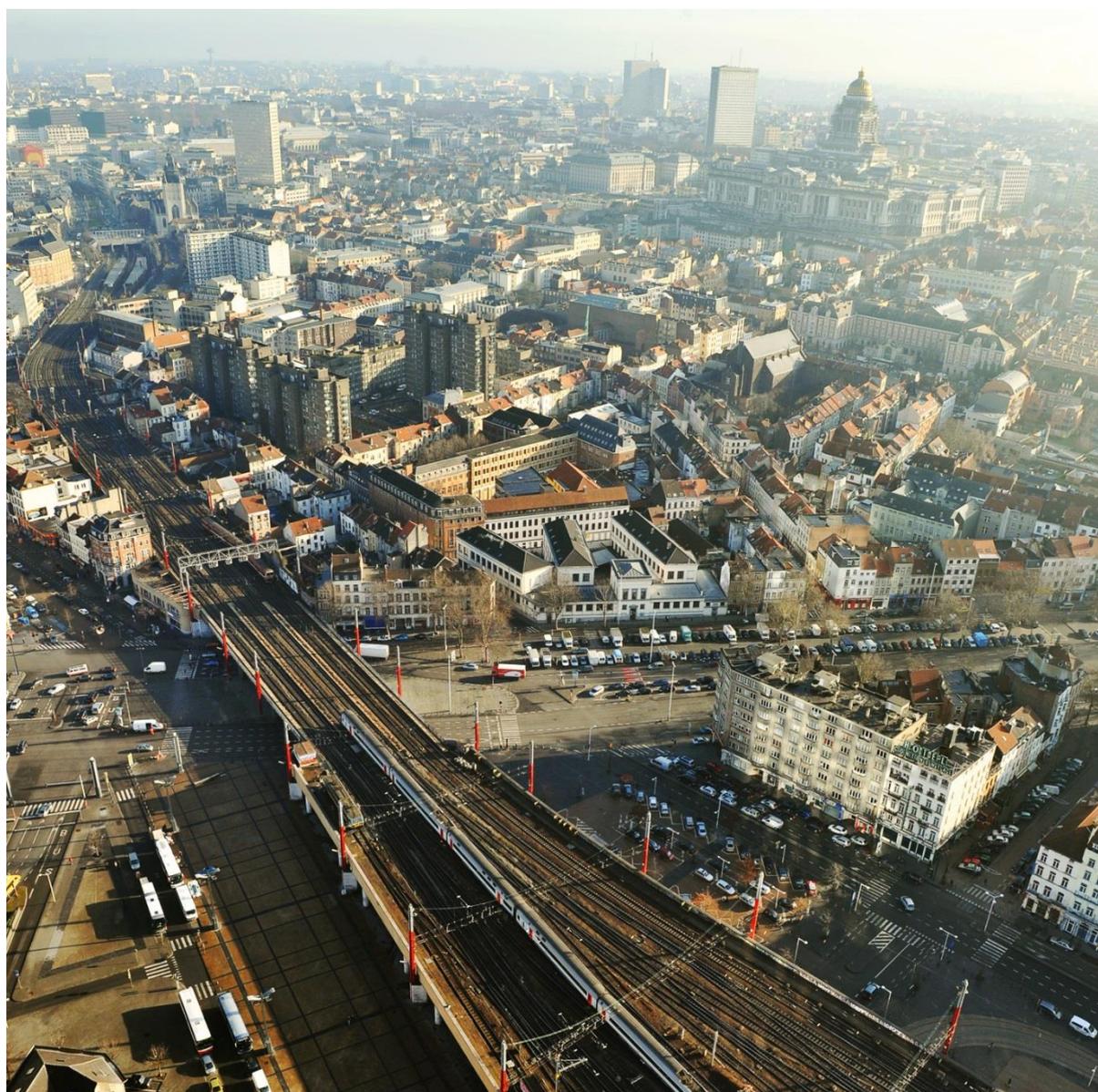
# Note 29

## Actifs et passifs éventuels

---

Les passifs éventuels du Groupe au 31 décembre 2016 s'élevaient à 4.060.771,20€ (2015 : 34.358.393,59€). Ce montant représente les litiges juridiques intentés contre le Groupe Infrabel pour lesquels le Groupe estime la probabilité de sortie de ressources faible.

Les actifs éventuels du Groupe au 31 décembre 2016 s'élevaient à 14.207.061,50€ (2015 : 14.384.856,63€).



# Note 30

## Opérations de financement alternatif

---

Dans le cadre de la réforme du SCNB Groupe, le Groupe a repris des opérations de location transfrontalières qui ont été conclues dans le passé (actifs vendus ou loués à un Trust et ensuite immédiatement reloués au Groupe ayant pour objectif de réaliser un avantage financier partagé avec le Trust). Ces opérations, dites «Opérations de financement alternatif», sont comptabilisées en fonction de leur substance économique dans le respect des dispositions de l'interprétation SIC-27. L'actif immobilisé sous-jacent concerne de l'infrastructure ferroviaire (lignes à haute vitesse).

Les transactions comportent quelques restrictions quant à l'utilisation des actifs sous-jacents (par exemple : pas de ventes, pas de sous-location sans l'approbation préalable du Trust).

Le Groupe Infrabel a maintenu les immobilisations corporelles à l'état de la situation financière et n'a pas reconnu de perte ou de gain suite à la vente au Trust.

Les comptes d'investissements (investissement d'une portion des fonds issus de la vente ou de la location principale) et les obligations de paiement envers le Trust (sur la durée du contrat) sont reconnus à l'état de la situation financière. Les comptes d'investissements et les obligations de paiement envers le Trust sont reconnus en appliquant la norme IAS 39 dans les rubriques « Autres actifs financiers » et « Dettes financières ».

Pour certaines transactions, le Groupe a eu recours à des instruments dérivés afin de couvrir les risques de taux d'intérêts et de change. Dans ce cas, le Groupe a utilisé l'option juste valeur prévue par IAS 39 pour la comptabilisation des actifs et passifs financiers. L'utilisation d'instruments dérivés est présentée à la note 12. L'analyse de la gestion des risques liés à l'utilisation d'instruments financiers, y compris les instruments financiers liés aux financements alternatifs, est présentée à la note 4.

En fonction du type de transaction, le Groupe a plusieurs options à la fin de la durée initiale de base du contrat y compris:

- l'exercice de l'option d'achat;
- le retour de l'actif au Trust qui l'utilisera pour son propre compte;
- le retour de l'actif au Trust pour qui le Groupe agira comme agent de vente pour l'actif;
- l'extension du contrat par une location ou un contrat de service au-delà de la durée initiale de base du contrat; ou
- la recherche d'une tierce partie qui assumera les obligations restantes envers le Trust par le biais d'une location ou d'un contrat de service.

# Note 31

## Droits et engagements

---

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est de 1.063.092.290,13€ (2015 : 906.553.222,5€).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition de services est de 291.562.675,57€ (2015 : 341.298.060,51€).

Les garanties personnelles constituées par le Groupe pour le compte de tiers s'élèvent à 51.655.473,32€ (2015 : 53.841.252,98€).

Les lignes de crédit accordées par des tiers au Groupe sont de 27.772.854,18€ au 31 décembre 2016 (2015 : 29.778.307,00€).

Les garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe s'élèvent à 349.101.247,43€ (2015 : 325.121.417,09€) et concernent surtout des cautionnements pour des entrepreneurs.

Les garanties réelles constituées par le Groupe sur avoirs propres sont de 175.103.365,28€ au 31 décembre 2016 (2015 : 170.314.354,75€).

Les engagements en matière de loyers minimaux futurs, exigibles en vertu des contrats de locations simples non-résiliables, sont de 190,9 millions € au 31 décembre 2016 (2015 : 56,1 millions €), dont 30,2 millions € à un an au plus, 128,0 millions € à plus d'un an et 5 ans au plus, et 32,6 millions € à plus de 5 ans.

# Note 32

## Informations relatives aux parties liées

---

### 32.1 Sociétés consolidées

La liste des filiales et des entreprises mises en équivalence, figure à la note 5.

### 32.2 Relations avec l'Etat

#### 32.2.1 Liens de participation

L'Etat belge est l'actionnaire ultime et principal d'Infrabel SA de droit public.

#### 32.2.2 Contrat de gestion

L'Etat a conclu avec Infrabel un contrat de gestion portant sur la période 1 janvier 2008 31 décembre 2012, de droit prolongé jusqu'à ce qu'un nouveau contrat de gestion entre en vigueur.

Le Groupe Infrabel constitue un élément essentiel du système des transports en Belgique dans son rôle de gestionnaire belge de l'infrastructure ferroviaire.

Le législateur a fixé **les missions de service public** d'Infrabel comme suit:

1. l'acquisition, le projet, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion de l'infrastructure ferroviaire;
2. la gestion des systèmes de régulation et de sécurité de cette infrastructure;
3. la fourniture aux entreprises ferroviaires des services définis par la loi;
4. l'attribution de la capacité de l'infrastructure ferroviaire disponible;
5. la tarification, la facturation et la perception des redevances d'utilisation de l'infrastructure ferroviaire et des services visés au point 3.

Le contrat de gestion ne se limite pas à la définition des missions de service public. On y retrouve également les tâches à assurer afin d'accomplir ces missions.

Pour permettre à Infrabel d'effectuer les missions de service public qui lui sont dévolues en vertu du contrat de gestion, celui-ci reçoit des subsides de l'Etat fédéral, et dans une moindre mesure, des entités fédérées (Régions) dans le cadre de certains projets spécifiques. Pour plus d'informations, nous nous référons à la note 24 – Subsides.

### 32.2.3 Services aux administrations

Le Groupe fournit des services, en outre des services de télécommunication, des travaux d'infrastructure et d'entretien, à l'Etat belge et à différentes administrations de l'Etat belge. Toutes ces transactions s'effectuent dans le cadre de relations normales client/fournisseur à des conditions n'étant pas plus favorables que celles proposées aux autres clients et fournisseurs.

## 32.3 Relations avec les principaux dirigeants

Les administrateurs et les membres du Comité de Direction d'Infrabel SA de droit public sont considérés comme les principaux dirigeants du Groupe.

Le montant total des rémunérations brutes aux administrateurs et aux membres du Comité de Direction s'élevait à 1.207.241,25€ EUR en 2016 et à 1.219.065,52 EUR en 2015. Les administrateurs n'ont pas reçu de prêts ou d'avances de la part d'Infrabel.

La rémunération des principaux dirigeants est seulement composée de salaires et d'avantages à court terme. En 2016 et 2015, il n'y a pas eu de paiement d'indemnité de cessation d'emploi, d'avantages postérieurs à l'emploi, ni d'avantages à long-terme.

Nous nous référons au chapitre Corporate governance et au rapport de rémunération dans le rapport annuel statutaire d'Infrabel pour plus d'informations concernant les administrateurs et les membres du Comité de Direction, les règles de fonctionnement et la politique de rémunération dans le Groupe.

# Note 33

## Honoraires du commissaire

---

Le Groupe Infrabel a pris en charge en 2016 un montant de 335.238,00€ (2015 : 317.244,00€) relatif à des missions d'attestation par les réviseurs d'entreprise du Groupe dans le cadre de leurs mandats de commissaires. Les frais relatifs à des missions de conseils fiscaux s'élevaient en 2016 à 33.100,00€ (2015 : 30.645,00). D'autres missions d'audit attribuées aux commissaires s'élevaient en 2016 à 39.102,32€ (2015 : 0,00€).

Ces honoraires sont détaillés comme suit:

	31/12/2016	31/12/2015
Missions d'attestation	335.238,00	317.244,00
Missions de conseils fiscaux	33.100,00	30.645,00
Autre missions	39.102,32	-
<b>Honoraires du commissaire</b>	<b>407.440,32</b>	<b>347.889,00</b>

# Note 34

## Événements postérieurs à la clôture

---

Le 2 janvier 2017, s'est déroulée l'opération de fusion par absorption de la SA IXILIO par la SA TUC RAIL. Sur le plan fiscal et comptable, cette fusion prend cours le 31 décembre 2016 à minuit. La fusion a été dictée par les possibilités importantes de synergie entre les deux entreprises, tant sur le plan opérationnel que financier. Cette fusion répond également à la demande du gouvernement fédéral de rationaliser le nombre de filiales. Après cette fusion, Infrabel dispose de 95,2% des actions de TUC RAIL et Transurb SA de 4,8%.

Le 23 janvier 2017, le Conseil d'administration d'Infrabel a donné son accord pour l'achat des actions TUC RAIL détenues par Transurb, sous condition suspensive que TUC RAIL vende son unique action dans Eurostation SA à la SNCB. Il a été décidé de vendre une action TUC RAIL au Centre de Créosotage de Bruxelles SA ("CCB"), dont Infrabel est actionnaire à 51%, sans quoi Infrabel aurait détenu 100 % des actions de TUC RAIL. Après ces transactions, Infrabel dispose de 99,9% des actions de TUC RAIL et CCB de 0,1%.

Fin janvier 2017, TUC RAIL a reçu une citation en justice d'Eurofiber pour un montant de 8 millions € concernant la vente de B-Telecom par Ixilio à Eurofiber.

Le 20 février 2017, le Conseil d'Administration d'Infrabel a approuvé le budget 2017.

